

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2022

« Nous croyons que chaque enfant présente un potentiel de développement et qu'il est du devoir de la société de lui permettre d'y accéder. Nous croyons que ces enfants aux difficultés plurielles obligent la société à s'interroger, s'adapter, se mobiliser pour accueillir cette différence, l'accepter, en tenir compte et ainsi devenir meilleure. Nous croyons que ces enfants et le témoignage de leurs familles sont une richesse pour la société, dans ce qu'ils apportent de différences »

Extrait de la Charte de l'Association PLURADYS

SOMMAIRE

Table des matières

INTRODUCTION

| | |
|--|----|
| I. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF | 5 |
| I.1 Projet associatif | |
| I.2 Organigramme associatif | |
| I.3 Les bénévoles | |
| I.4 Les salariés | |
| I.5 Les membres des Equipes Ressources | |
| | |
| II. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET COORDINATION DES ACTEURS | 11 |
| II.1 Ouverture du Territoire Nord Franche Comté et du Doubs | |
| II.2 Convention avec le CRA Bourgogne | |
| II.3 Pôle régional de formation Pluradys | |
| | |
| III. ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS AUX FAMILLES | 15 |
| III.1 Informations et orientation vers les ressources du territoire | |
| III.2 Appui à l'organisation des parcours complexes coordonnés | |
| | |
| IV. SENSIBILISATION ET FORMATION | 35 |
| IV.1 Appui aux pratiques et initiatives professionnelles | |
| IV.2 Former et informer les acteurs de terrain | |
| | |
| V. EXPERTISE ET INNOVATION | 45 |
| Implication professionnelle | |
| CRA parcours innovant – liens et appuis | |
| COFIL Formation régional / PCO | |
| | |
| VI. BILAN FINANCIER | 48 |
| | |
| CONCLUSION Tapez le titre du chapitre (niveau 3) | 53 |

INTRODUCTION

L'association PLURADYS présente à travers ce rapport **les activités menées en 2022 dans les différents domaines d'actions - Réseau de santé, Formation et Actions Famille** - avec une lecture évolutive, quantitative et analytique.

Pour rappel, PLURADYS est une association créée en 2007, qui intervient sur le territoire de la Bourgogne Franche-Comté, en lien avec la thématique des troubles du neuro-développement chez l'enfant de la naissance à 18 ans. En janvier 2020, **l'ARS a reconduit le CPOM avec Pluradys, pour une durée de 5 ans (2020-2024)** en redéfinissant les orientations d'actions autour de 4 thématiques :

- Accompagnement et conseil aux familles : via un réseau de santé de niveau 2 pour l'appui aux professionnels de niveau 1 et pour la coordination pluridisciplinaire des situations complexes - avec une mission ressources pour tous, s'appuyant sur une coordination du parcours diagnostique avec 3 trajectoires possibles selon les situations des enfants).
- Sensibilisation du grand public et formation des professionnels du champ de la santé, du médicosocial ou de l'enseignement : via son organisme de formation, certifié Qualiopi
- Expertise et innovation : participation à des études, animations de groupe de travail, expérimentations...
- Développement territorial et coordination des acteurs

Une grande année 2022 pour PLURADYS, première année de plein fonctionnement du dispositif de coordination diagnostique sur l'ensemble des 8 départements de la Bourgogne-Franche-Comté ! Les missions de coordination diagnostique sont assumées par les équipes ressources pluridisciplinaires de Pluradys dans chaque territoire, et grâce au réseau de plus de 350 professionnels adhérents pour accueillir les familles et réaliser les éventuelles consultations ou bilans complémentaires. Cet accès aux soins pour tous, coordonnés, dans le respect des recommandations actuelles est possible grâce au soutien de notre Agence Régionale de Santé, et grâce au travail multi partenarial réalisé par la direction de l'association, afin de fluidifier les interventions de chacun dans cette filière diagnostique, en relais par exemple avec les Plateformes de Coordination et d'Orientation. Un grand merci à tous, chacun à son niveau pour garantir, avec compétences, et bonne intelligence, des interventions le plus souvent plurielles et complexes, voire innovantes.

L'organisme de formation PLURADYS a poursuivi son augmentation d'activité, avec une offre de formation solide et diversifiée. Des nouveaux formats ont été développés, très appréciés par les professionnels, sous forme de webinaires courts ou d'e-learning.

Enfin, les actions associatives se sont nettement diversifiées, en direction de l'accompagnement parental et des enfants, grâce au soutien de différents mécènes. Pluradys a ainsi pu enfin mettre en œuvre les actions que l'association portait depuis 3 ans, et répondre aux besoins exprimés par les familles, dans la lignée des derniers modèles d'intervention, basés sur l'autodétermination et des interventions courtes et ciblées, fonctionnelles.

Sur le plan financier, l'activité augmentant, les coûts augmentent naturellement aussi, notamment en lien avec l'activité patient qui est à son plein. Les files actives sont globalement stables et les dépenses maîtrisées pour ce qui est des indemnités dérogatoires et de dérogation, cohérentes avec les estimations calculées dans notre CPOM actuel. Cependant, le réseau de santé est déficitaire cette année, et pour la 1^{ère} fois en 15 années d'exercice, en lien avec les 4 augmentations successives du SMIC, qui a inévitablement augmenté le poste des salaires et charges sociales, générant ainsi le déficit actuel. Le bilan comptable est exposé pour l'ensemble des domaines d'action ; l'analyse comptable complète et détaillée est disponible dans un document annexe (Cabinet CAPEC).

RAPPEL DU CONTEXTE

Les pathologies développementales de l'enfant sont en augmentation et **demeurent des priorités de santé publique**. Souvent associées à des troubles psychopathologiques, ces pathologies sont corrélées à **l'augmentation de parcours de santé complexes d'enfants, alliant problématiques médicales, sociales, économiques, familiales, et éducatives**, nécessitant l'intervention de **professionnels de différents champs**. **Ceci constitue un enjeu majeur en matière de coordination et d'efficacité des diverses interventions autour du patient.**

Par ailleurs, **ces parcours de vie difficiles peuvent aboutir à des décrochages scolaires, au développement de maladies chroniques, et/ou de situations de handicap ou d'exclusion** avec **retentissements majeurs dans leur vie d'adulte** y compris dans le cadre socio professionnel.

Les politiques publiques se sont saisies de ces problématiques, avec la création et le déploiement rapide ces 3 dernières années de nouveaux dispositifs sur le territoire national - Plateformes de Coordination et d'Orientation PCO, Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation EMAS, Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées PCPE... , avec une réelle **dynamique autour des TND dans le cadre de la stratégie Nationale Autisme**.

Dans notre région, des efforts de lisibilité des différents dispositifs ont été réalisés en concertation avec l'ensemble des acteurs régionaux et l'ARS, afin de donner à chacun les connaissances et les moyens d'orienter les patients vers les dispositifs les plus appropriés.

Néanmoins, la notion de complexité, quasi inhérente au diagnostic même de Trouble Neuro développemental, par définition chez des enfants en cours de développement, nécessite un délai d'accompagnement et d'observance assez long. Si les interventions des PCO sont strictement nécessaires et une plus-value pour les enfants tout venants, Le délai légal d'accompagnement est limité à 18 mois voire 2 ans. Les enfants en situation de complexité doivent donc pouvoir se tourner vers un dispositif de 2^{ème} intention, sans surcharger les niveaux 3, hospitaliers, déjà bien saturés.

En pratique, PLURADYS agit en BFC pour les 0-18 ans et apporte une réponse globale incluant une orientation vers tous ces dispositifs. Pluradys répond ainsi à plus de 900 appels par an, pour écouter les familles, orienter celles qui relèvent de ces dispositifs territoriaux ou mettre en place des parcours coordonnés pour les situations complexes. Ceci nécessite en amont un réel travail de veille et de relations partenariales, d'identification des ressources et de structuration.

La spécificité de l'accompagnement de ces patients – enfants- est la notion de **trajectoire** mais aussi la prise en compte de **la parentalité, avec la dimension éducative et la notion de coéducation**, d'où le décloisonnement important et strictement nécessaire avec les institutions sociales et éducatives.

FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

I.1 Projet associatif

PLURADYS tend à répondre aux besoins des professionnels locaux (quel que soit leur mode d'exercice), à créer du lien entre eux, établir des passerelles afin que les parcours diagnostiques soient le plus fluides possible. En tant que réseau, il s'agit **de créer du maillage** et non pas de se substituer aux acteurs existants, **d'établir des liens au niveau clinique et stratégique : projets inter-institutionnels, activités de formation, de sensibilisation...**

Dans cette finalité, les 4 domaines d'action – réseau, organisme de formation, développement territorial – expertise) **interagissent l'un au bénéfice de l'autre, dans le but ultime de l'amélioration des pratiques dans le domaine des troubles du neurodéveloppement chez l'enfant.**

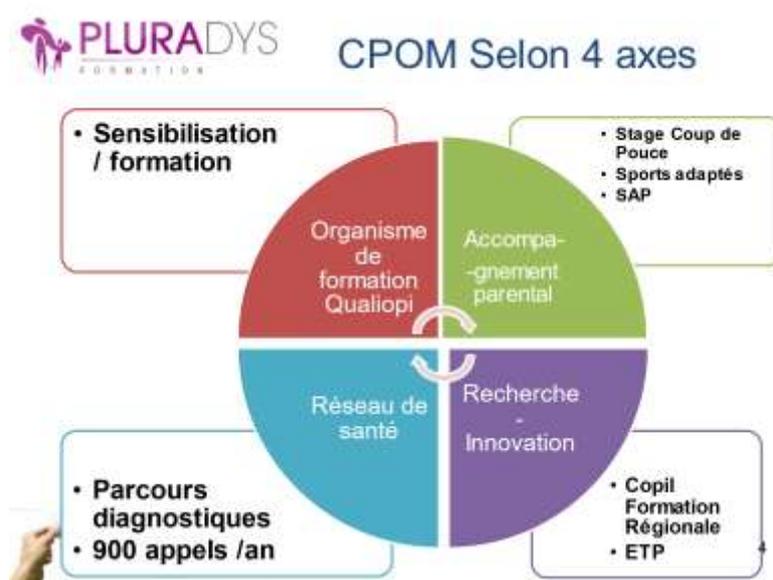
Le dispositif global repose sur un **état des lieux des connaissances et fonctionnements spécifiques du territoire** ainsi que sur des **partenariats de fonctionnement** (Education Nationale, Centres Hospitaliers, Centre Génétique, Association d'éducation Populaire...).

PLURADYS organise et développe ainsi d'une part l'information et l'orientation vers les ressources du territoire, et d'autre part, met en place des procédures d'appui aux professionnels de niveau 1 et des parcours diagnostiques coordonnés de niveau 2 pour des enfants en situation dite complexe.

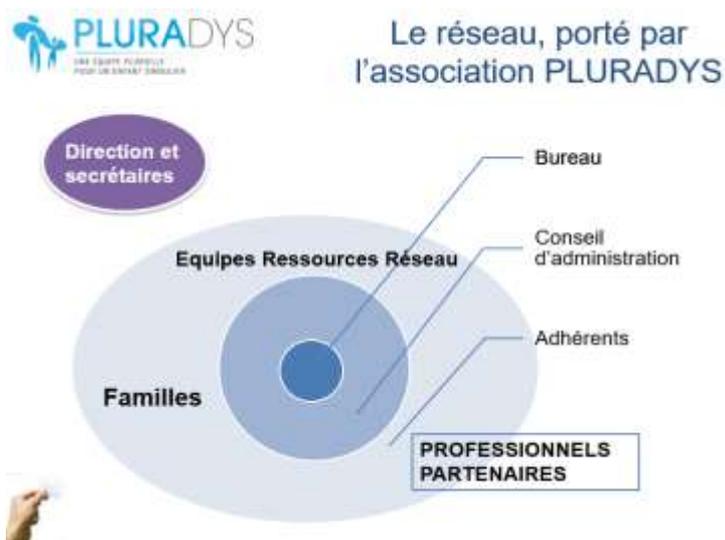
PLURADYS est soucieux de transparence, d'efficacité, de liberté de choix du praticien et des actions thérapeutiques, partant du principe que **la famille doit être au cœur de son projet.**

Des procédures sont mises en place pour **un parcours patient avec dossier partagé**, complété par **des outils de recueil de l'information** provenant des différents acteurs déjà rencontrés par la famille ou le patient.

PLURADYS veut ainsi offrir aux familles la possibilité d'accéder à **un parcours coordonné basé sur la transdisciplinarité entre les professionnels du monde de la santé, de l'éducation et du secteur social.**



1.2 Organigramme



Le réseau dispose de 9 antennes départementales couvrant ainsi la totalité de la grande région Bourgogne-Franche-Comté, pourvues d'une équipe pluridisciplinaire (ergothérapeutes, médecins coordinateurs, orthophonistes, psychologues, psychologues spécialisé en neuropsychologie, et psychomotriciens).

1.3 Les bénévoles

Le conseil d'administration se réunit de façon trimestrielle, le bureau de façon mensuelle, en associant autant que de besoin la directrice régionale, la directrice adjointe ou la responsable ingénierie formation.

L'association s'appuie aussi sur l'implication des adhérents de l'association, bénévoles, présents sur une action déterminée, ou par leur présence lors des journées de formation ou grand public organisées par l'association.

Le 16 juin 2022 lors de la dernière Assemblée Générale, le rapport moral et financier a été voté. Pas de mouvement au niveau des administrateurs depuis l'Assemblée Générale de 2021.

L'administration du réseau est confiée à un Conseil d'Administration composé de 18 membres maximum, élus pour 5 ans lors de l'Assemblée Générale des adhérents. Les membres sont rééligibles.

Les 2/3 au moins du Conseil d'Administration sont des professionnels. Un quota de 2 personnes au moins est réservé à la représentativité de chaque département du territoire concerné par les actions de l'association.

Conseil d'Administration au 16.06.22

12 membres

Aline CLAUDON LAURENT (70), neuropsychologue ; Aurore DUCHATELLE (90), ergothérapeute ; Gaëtane GIRES (70), orthophoniste ; Catherine GUILLAUME-BAUDET (39), pédiatre ; Jean-Louis GUIMAS (21), Pédiatre ; Marie-Jo MAURICE (21), Cadre Assistante sociale retraitée ; Marie PREVOST (25), Parent

Dont les 5 membres du Bureau

Gaëlle BLERVAQUE, Trésorière ; Fabienne BRIET (58), Secrétaire adjointe ; Elodie DAMBRINE (89), Trésorière adjointe ; Stéphanie GENOT (21), Présidente ; Charline RABIER (39), Secrétaire ;

I.4 Les salariés

| |
|--|
| Sophie SALTARELLI, Directrice – Coordinatrice santé Mélody FOURCAULT, Directrice Adjointe Julie LAPREVOTTE, Responsable Ingénierie Formation |
| Assistante de direction : Audrey VALET Secrétaires : Loanna, MAENDLY, Aline PERE, Laurence VANGI, Amélie VERNICE |

Au 31 décembre 2022, PLURADYS compte **6.4 ETP** :

- 4 secrétaires, soit 3.1 ETP
- 1 assistante de direction, à 0.90 ETP
- 1 directrice adjointe, à 0,90 ETP
- 1 directrice générale et coordinatrice santé à 0.70ETP
- 1 responsable d'ingénierie de formation à 0.80 ETP

Les secrétaires assurent les missions de gestionnaire de parcours et suivent les parcours coordonnés des patients par département :

| | |
|----------------|---|
| Aline PÈRE | Gestion des parcours 21-39 |
| Loanna MAENDLY | Gestion des parcours 25-70-90 |
| Amélie VERNICE | Gestion des parcours 71-89 Suivi des actions associatives d'accompagnement des familles Gestion des formations internes, webinaires et groupes de travail professionnel |
| Laurence VANGI | Gestion des parcours 58 Gestion des dossiers d'inclusion des départements 71-89 |
| Audrey VALET | Gestion administrative des formations Gestion comptable (indemnités/factures) |

I.5 Les membres des Equipes Ressource du Réseau (ERR)

Une équipe est constituée d'au moins : un médecin, un neuropsychologue, un ergothérapeute, un psychomotricien, un orthophoniste, un psychologue.

Le rôle de cette Equipe ressources du réseau est d'assurer la représentativité des champs disciplinaires de la santé lors de l'étude du dossier d'un patient, en complément des professionnels travaillant déjà auprès de l'enfant (ils sont en lien avec l'équipe de professionnels existants et la complètent, au besoin, afin de permettre un regard pluridisciplinaire). Ils ont aussi pour mission d'assurer le lien avec leurs collègues, d'assurer une veille dans leur domaine professionnel et de transmettre des informations, intervenir dans des actions de formation du réseau.

Bienvenue aux nouveaux membres des Equipes Ressources venus renforcer les équipes en 2022 !

Céline BAYET,
ergothérapeute ERR
de Haute-Saône (70)



Dr Marie PARDON,
médecin ERR du Jura
(39), équipe de Dole



Claire BABOULENE,
psychomotricienne
ERR de Côte-d'Or
(21)



Julie POWEL,
ergothérapeute ERR
Saône-et-Loire (71)



Julia RECH,
ergothérapeute – ERR
du Doubs (25)



Béatrice GRIMON,
pédiatre – ERR du Doubs
(25)



Fanny MOTTIN,
ergothérapeute –
ERR du Jura (39)



Carole DESHAYES,
pédiatre ERR du Jura
(39), équipe de Lons-
le-Saunier



Journée de travail annuelle des membres de Equipes Ressources :

34 membres de nos 9 équipes ressources se sont retrouvés le 17 Juin 2022 à Marsannay-la-Côte pour une journée de travail commune. L'occasion de se retrouver, de partager, de réfléchir à l'amélioration des pratiques et des procédures au sein du parcours diagnostique de Pluradys.

Les professionnels réunis ont aussi travaillé à l'amélioration de la fiche de liaison pour les enseignants et au lien en général avec les établissements scolaires.

Pour faire suite à cette journée, plusieurs Webinaires seront proposés à nos professionnels afin d'approfondir les aspects liés à l'analyse différentielle, l'entretien initial ou d'autres contenus et procédures du parcours Pluradys.



Membres des 9 Equipes Ressources Réseau de la région BOURGOGNE FRANCHE COMTE:

Selon les départements, certaines professions sont représentées par deux professionnels qui se relaient.

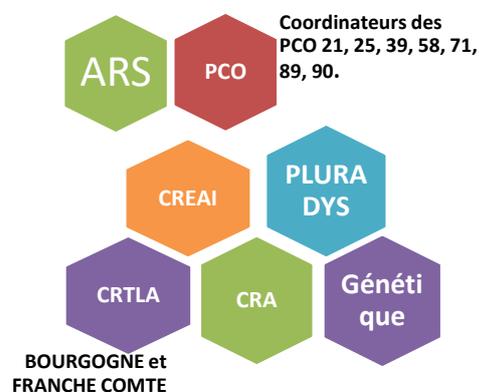


**DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL
ET
COORDINATION
DES ACTEURS**

II.1 Comité de pilotage régional de formation Pluradys

Dans le cadre du déploiement de la première Plateforme de Coordination et d'Orientation de notre région sur la Saône-et-Loire, les acteurs de niveau 3 (CRA, CRTLA, Défi Bourgogne) et Pluradys ont été amenés en 2019 et début 2020 à mener une réflexion partagée concernant la formation des acteurs du secteur de la petite enfance afin d'en faciliter le repérage et le dépistage. Cette réflexion avait abouti à la proposition d'un plan d'actions coordonné entre l'ensemble de ces acteurs, qui devait être proposé à l'ensemble de la grande région, auprès des acteurs de niveaux 3 de Besançon notamment. En raison de la crise sanitaire, **la constitution de ce groupe régional a été réalisée en novembre 2021**. Compte tenu du déploiement des PCO sur tous les départements de notre région (à l'exception de la Haute-Saône), l'ARS a sollicité des financements dans le cadre de la

politique des 1000 premiers jours. Une enveloppe a ainsi été allouée par la DREETS à cet effet.



Dans ce contexte, **l'ensemble des acteurs de niveaux 3 et des coordinateurs des PCO de la région et PLURADYS se sont concertés** et ont proposé la mise en œuvre d'un plan d'actions commun, pour 2 années, dont PLURADYS est le porteur opérationnel.

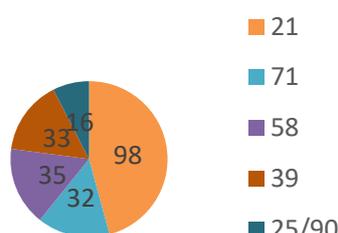
Deux axes ont ainsi pu être déclinés, après une phase au 1^{er} semestre de co construction des contenus pédagogiques et supports d'intervention.

Axe 1 : Information - Sensibilisation

- ⇒ Action en 3 modules de 3 heures chacun, soit 9 heures d'intervention
- ⇒ Contenu : Actualisation des connaissances TND / Signes et outils de repérage et dépistage en motricité et communication / Parcours diagnostique et structuration des dispositifs et acteurs du territoire (dont PCO).
- ⇒ Cette action a été déployée 5 fois en 2022 pour un total de 214 professionnels de la petite enfance.



Nombre professionnels sensibilisés DREETS selon les départements (n=214)



Axe 2 : Formation

- ⇒ Session de 5 jours de formation modulaires (7h x5 jours avec 2 formateurs intervenants simultanément suivant les modules) reconduite 2 fois par an (1 secteur Bourgogne et 1 secteur Franche-Comté).
- ⇒ Contenu : module initial sur le rôle des professionnels dans le cadre des parcours du repérage au diagnostic en lien avec les TND puis 4 modules complémentaires en lien avec les repères de développement, et signes d'appels et outils à manipuler pour favoriser le développement de l'enfant, effectuer dépistage et diagnostic - un spécifique aux rôles du médecin et 3 ciblés sur les domaines cognitif, moteur, sensoriel

et des interactions et de la communication.



Programme des sessions de formation co construites par le COpil Formation Régionale TND en Bourgogne Franche Comté avec répartition des thématiques suivant les 5 jours :



24 professionnels ont pu suivre la session de Dijon en novembre 2022 et 24 autres professionnels sont inscrits sur la session de janvier.

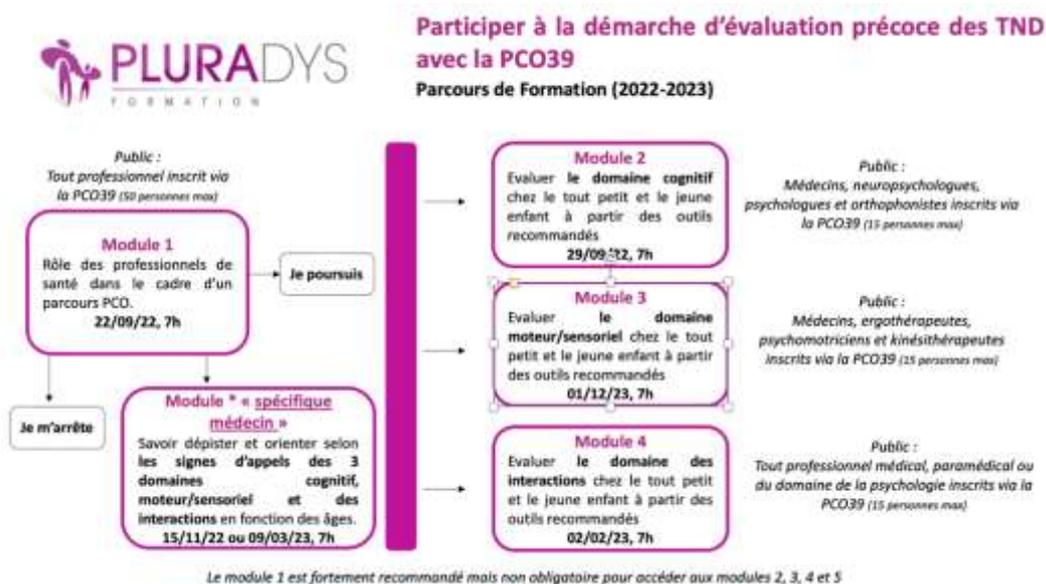
Cette formation est très largement appréciée (Note générale de satisfaction à 9,6/10), en lien avec la diversité, la disponibilité et l'expertise des intervenants. Cette formation est appréciée aussi pour son aspect très pratique, transférable dans l'exercice professionnel des stagiaires.

Ces 2 axes seront reconduits en 2023, avec l'ajout de l'axe 3, avec la création de capsules vidéos.

II.2 Articulation avec les PCO

La Plateforme de Coordination et d'Orientation 39 a fait appel à Pluradys afin de monter une proposition de formation 2022-2023, à destination des professionnels de santé du département du 39.

Cette formation « **Participer à la démarche d'évaluation précoce des TND avec la PCO39** », organisée en 5 modules distincts, a permis aux professionnels médicaux, rééducateurs ou psychologues d'actualiser et approfondir leurs connaissances dans le domaine du neurodéveloppement pour les enfants de 0/6 ans. Ainsi tout professionnel adhérent ou non à la PCO39 s'est vu offrir ces modules de formation afin d'améliorer la pratique des professionnels sur le territoire et de favoriser les liens avec la PCO. Cela a également été l'occasion de rencontres entre professionnels du territoire du Jura. Après un module initial sur les connaissances de base « Rôles des professionnels dans le cadre d'un parcours PCO », chaque professionnel pouvait s'inscrire à la thématique de son domaine.



→ Au total, 45 professionnels représentant 8 professions différentes ont bénéficié entre 3,5 et 35h de formation, avec un excellent niveau de satisfaction.

| Modules | Nb de professionnels | Moyenne satisfaction |
|------------------------|----------------------|----------------------|
| Module 1 | 25 | 17,6/20 |
| Module 2 | 14 | 17,6/20 |
| Module 3 | 22 | 18,4/20 |
| Module 4 | 18 | 18/20 |
| Module 1 bis et 5 | 11 | 19,6/20 |
| Total 6 modules | | 18,24/20 |

Tableau 1 : Heures de formation et nombre de professionnels par modules

| Profession | Nb de professionnels |
|------------------------------|--|
| Educatrice spécialisée | 1 |
| Ergothérapeute | 7 |
| Infirmière | 2 |
| Masseur-Kinésithérapeute | 4 |
| Médecin généraliste | 5 |
| Médecin (interne et externe) | 3 |
| Orthophoniste | 3 |
| Psychologue | 3 |
| Psychologue EN | 10 |
| Psychomotricien | 7 |
| Total 6 modules | 8 professions différentes – 45 professionnels distincts |

Tableau 2 : Répartition des professionnels

**ACCOMPAGNEMENT
ET
CONSEILS AUX FAMILLES**

III.1 INFORMATION ET ORIENTATION VERS LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

L'ensemble des actions de PLURADYS repose sur une connaissance et un maillage des professionnels impliqués dans le parcours des enfants et adolescents.

Il s'agit donc, chaque année, et pour chaque territoire, de veiller au repérage des nouveaux professionnels, de solliciter les acteurs, tout mode d'exercice, afin de maintenir ou développer :

- **Un répertoire opérationnel des ressources**
- **Un état des lieux des connaissances et fonctionnements spécifiques du territoire**
- **Des partenariats de fonctionnement**

Avec le déploiement des Plateformes de Coordination et d'Orientation, Pluradys a finalisé la rédaction des critères d'éligibilité et d'orientation des PCO vers Pluradys et de Pluradys vers PCO afin de clarifier les modalités d'orientation et de parcours (cf annexes 3).

Ainsi, il est essentiel que les professionnels et les patients soient conscients que :

- Les PCO sont destinés à des demandes de 1ère intention, pour des enfants de moins de 7 ans, et sur une durée déterminée de 18 mois maximum,
- Tandis que PLURADYS s'adresse à des patients de 2ème intention, qui ont déjà bénéficié d'une prise en soin, mais pour laquelle des interrogations persistent quant au diagnostic ou comorbidité potentielle, ou bien encore en cas d'absence de coordination dans des prises en soins plurielles ou de difficultés d'accès aux soins, pour des patients en situations complexes, quel que soit l'âge entre 0 et 18 ans.

A- Information et conseils aux familles

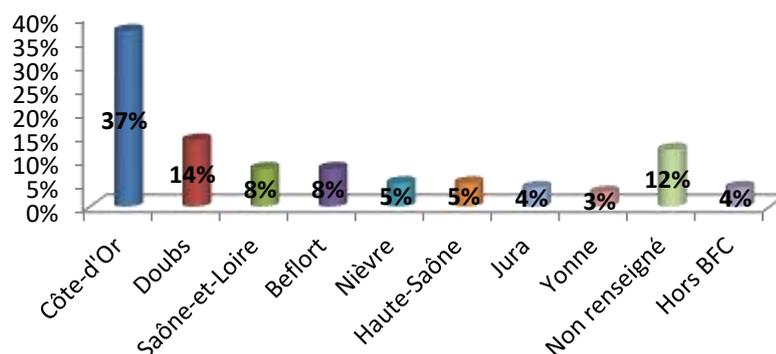
Différentes actions sont déclinées sur l'ensemble de la région :

- Dans le cadre de la journée des DYS en Octobre de chaque année, **une semaine de conférences grand public sous la forme de webinaires et de journées en présentiel** dans 2 départements de la Bourgogne Franche Comté, par rotation chaque année.
- **Des soirées d'accompagnement parental**, en visio et en présentiel sur toute la région
- **Des activités adaptées** pour les enfants avec TND
- **Des nouveaux projets à découvrir**

- **Journées des DYS 2022 :**



Département d'origine des personnes inscrites à la semaine des DYS en visio en 2022 (n=586)



- **Soirées d'accompagnement parental :**

Grâce au soutien des dispositifs REAAP des départements 21-25-39-58-89, PLURADYS a poursuivi les soirées d'accompagnement parental. Destinés aux parents, ces temps d'échanges ciblés sur une thématique, leur permettent d'avoir des informations et des pistes concrètes d'aides à mettre en place, mais également d'échanger avec des professionnels et avec d'autres familles.

Nous avons poursuivi la proposition de ces soirées en visioconférence via zoom, ce qui permis également de mutualiser les aides obtenues des différents dispositifs REAAP de la région Bourgogne et du département du Jura.

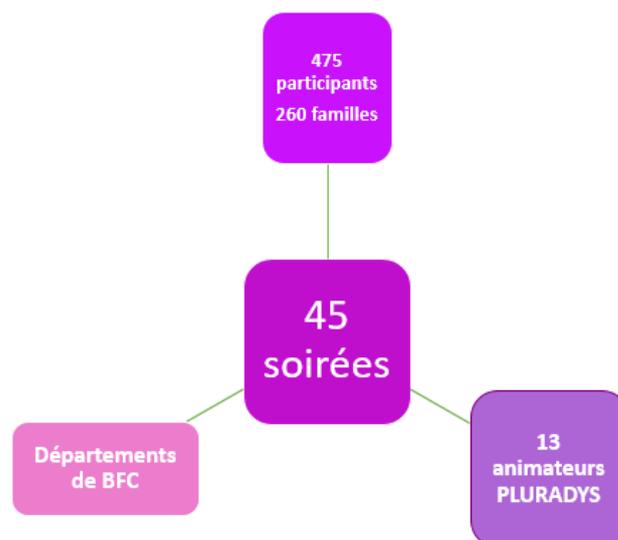
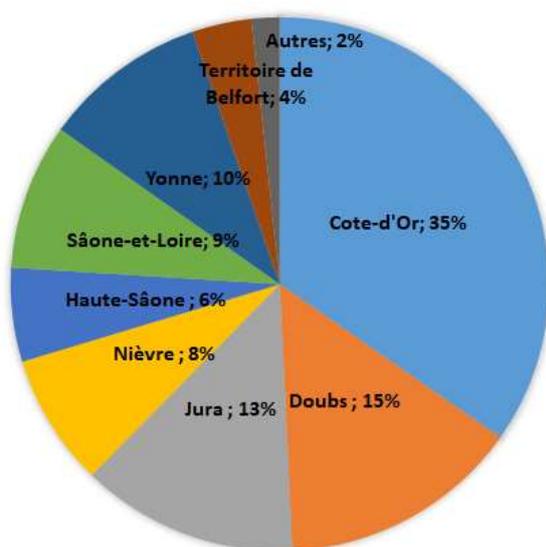
A noter, quelques nouveautés cette année :

- **Dys et Post-Bac, préparer son orientation pour anticiper au mieux ParcoursSup (Réservé aux parents d'élèves de 1ère et terminale)**
- **Haut potentiel en 2022 : quelles spécificités ?**
- **Mon ado / enfant est DYS : comment l'aider à être ado, motivé et acteur de son parcours ?**
- **Préparer dès la 2de les aménagements du baccalauréat de 1ère et terminale (Réservé aux parents d'élèves de seconde)**
- **ParcoursSup, comment remplir au mieux son dossier en tant qu'élève à besoins spécifiques (Réservé aux parents d'élèves de terminale)**

Participations des familles : 475 participations aux ateliers, de près de 260 familles différentes.

Nombre de soirées proposées : 45 soirées

Département d'origine des inscrits aux soirées



- **Sports adaptés pour les enfants présentant des troubles des apprentissages et/ou du développement :**

Cette année, 18 enfants âgés de 6 à 15 ans sont inscrits aux 2 activités proposées :

Activité Boxe sans contact adaptée

Poursuite du partenariat avec l'UFR STAPS de Dijon, section APA (Activité Physique Adaptée) avec Emilie GUYOT.



En 2022, ces activités ont été financées par le Lions Club Doyen et la Banque Populaire BFC.

Séance enfants/parents

Danse urbaine adaptée – avec le centre social La Turbine à TALANT

Aude MORANDET, professeur de danse assure les séances de danse urbaine auprès d'un groupe de 9 enfants. Cette activité, hors partenariat STAPS se déroule toute l'année.



Spectacle de Noël devant les parents

- **Stage « coup de pouce » pour les DYS : préparer sa rentrée au collège (6^{ème}-5^{ème})**

Le passage en 6^{ème} puis en 5^{ème} est un moment clé de **l'apprentissage de l'organisation et des méthodes de travail pour les enfants. Les enjeux sont encore plus marqués chez les enfants avec des troubles neurodéveloppementaux.** En effet le rythme change, les exigences sont plus élevées et l'accompagnement moins personnalisé. L'enfant se retrouve seul avec ses difficultés pour commencer cette nouvelle étape des apprentissages.

Nous avons pu proposer grâce au soutien du **Lions Club Dijon Doyen**, un stage d'apport méthodologique à destination des jeunes avec troubles des apprentissages.

Ce projet a été conçu en se basant sur **le concept d'autodétermination** incluant dès la construction des contenus et au fur et à mesure des séances, une grande place aux parents et aux enfants (expression des besoins, choix des outils...). Les séances ont permis de rassurer l'enfant sur ses compétences, de lui proposer des outils et stratégies d'organisation, d'apprentissage.



Ce stage s'est déroulé dans les locaux de l'association PLURADYS à Quétigny, sur 2 demi-journées fin août avant la rentrée scolaire de septembre 2022 et 2 demi-journées pendant les vacances de la Toussaint 2022.

Les ateliers étaient animés par 2 professionnels, enseignant et orthophoniste. Les enfants étaient accueillis seuls de 9h à 11h puis les parents rejoignaient le groupe pour la dernière heure.

Ainsi, 5 familles ont participé à ce stage autour des thématiques suivantes :

- L'organisation : « comment j'organise mon sac, mon matériel, mon planning ».
- Comment apprendre une leçon
- La compréhension des consignes
- L'utilisation d'un document

Retour sur la réalisation du projet :

Fidélité

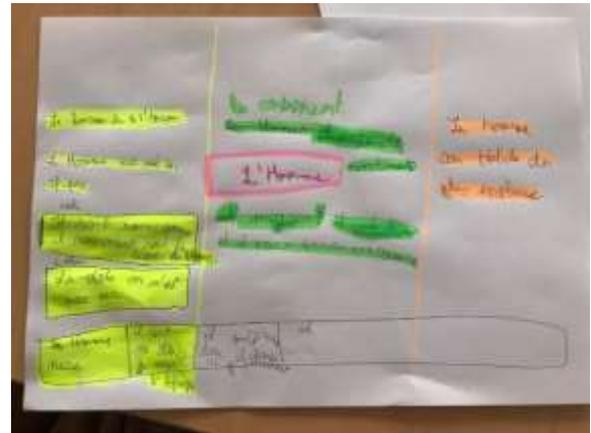
- Toutes les familles et tous les enfants ont participé à la totalité des 4 ateliers, avec une très nette adhésion au projet.

Retour questionnaires

- Un questionnaire a été adressé aux familles à mi-parcours. Tous les enfants et parents ont répondu et la totalité des répondants ont confirmé leur intérêt et l'impact positif sur leur enfant d'une part, et sur la qualité de la relation parent-enfant lors de la réalisation des devoirs.

Témoignages

- Ci-dessous le témoignage d'une des participantes, scolarisée en 6^{ème}, présentant un Trouble Spécifique des Apprentissages, dyslexie et dysorthographe (photo de gauche) ainsi qu'un exemple de carte mentale ou fiche d'apprentissage créée par un des jeunes du groupe (photo de droite).



- **Programme d'accompagnement pour les enfants présentant des troubles neurodéveloppementaux (TND) et leurs parents :**

Grâce au financement du **Lions Club Dijon Doyen**, l'année 2022 a aussi été l'occasion de travailler sur la mise en place d'un projet innovant qui se déroulera en 2023.

Il s'agit d'un accompagnement spécifique des parents d'enfants ayant un trouble des apprentissages qui s'intègre également dans un travail de thèse d'un orthophoniste.

L'objectif de ce programme est d'améliorer la propre qualité de vie des parents ainsi que celle de leur enfant.

En pratique ce programme se déclinera sur **7 à 8 séances le samedi matin, en présentiel le plus souvent, avec les enfants et/ou les parents.**

L'année 2022 a été consacrée :

- A la construction de ce programme par un comité de pilotage réunissant différents professionnels et un parent « pair-aidant »
- Au recrutement des familles susceptibles de participer au projet.

Les séances seront réalisées entre février et mai 2023.

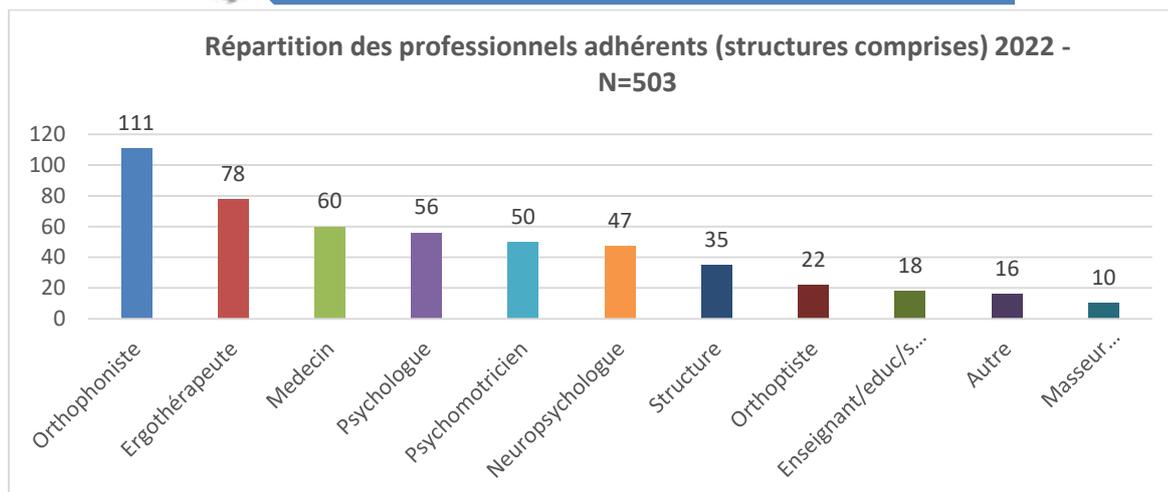
Quelques précisions :

- Finalité du projet : que l'enfant dispose de ressources pour faire face à ses difficultés
- Comment : en améliorant les compétences parentales, les stratégies adaptatives, et la qualité de vie du parent et de l'enfant
- Moyens : analyse vidéo, exercices, présentation, groupe de soutien ...
- Nombre de rendez-vous/ateliers : 7 séances d'1h30
- Comment : en groupe et en individuel
- Où : alternance de présentiel dans les locaux de Pluradys et en distanciel (visuo)

Ce projet novateur s'inscrit dans une démarche d'Education Thérapeutique du Patient.

B. Les professionnels adhérents

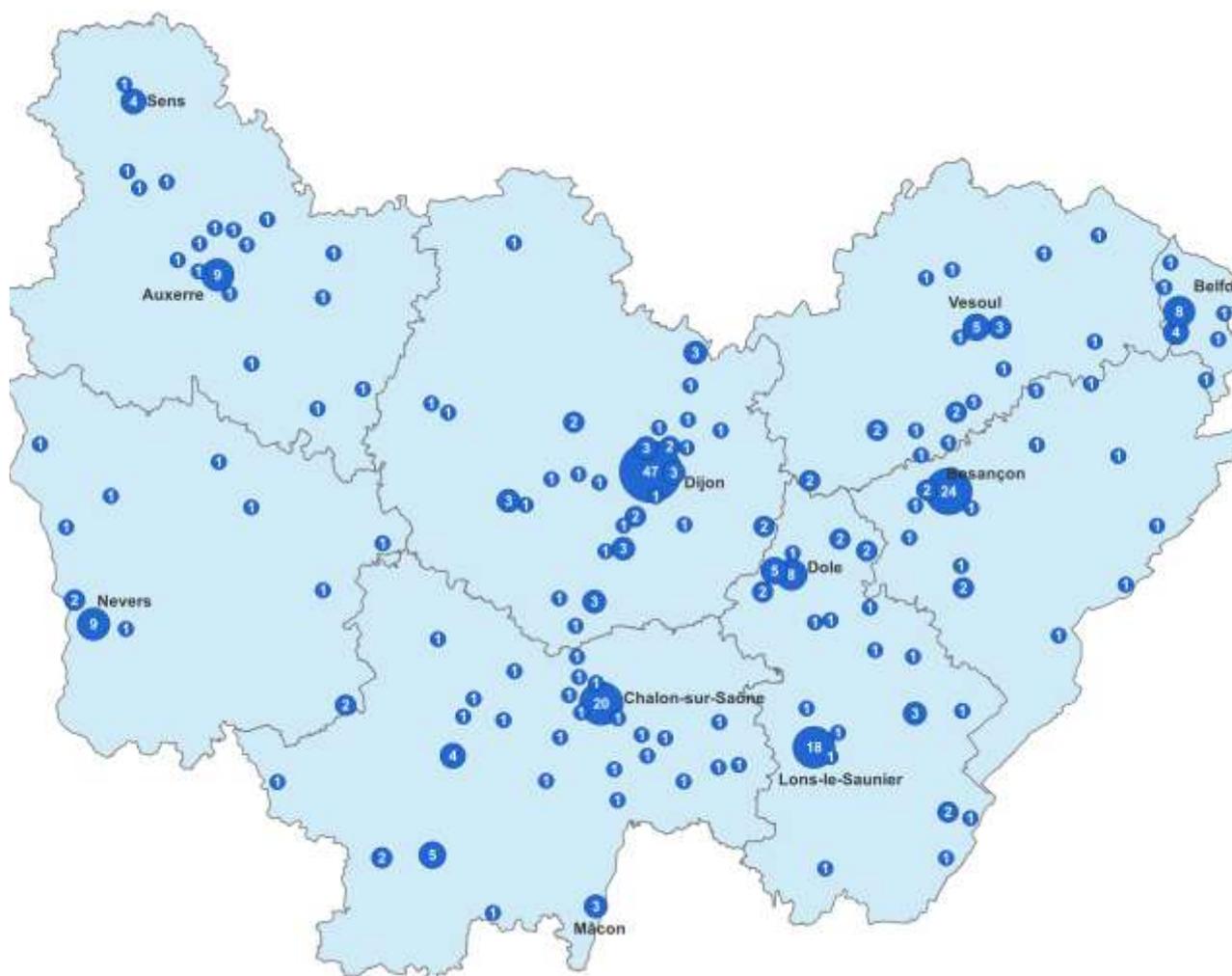
Au 31 décembre 2022, PLURADYS compte désormais **503 « professionnels » adhérents**.
Parmi les professionnels adhérents, on compte **35 structures/associations** :



L'ensemble de ces professionnels adhérents reçoivent les informations du réseau, participent aux actions de sensibilisation ou de formation. Ils contribuent aux parcours diagnostiques de leurs patients le cas échéant en participant aux réunions de synthèse pluridisciplinaires qui leur sont proposés.

Une partie d'entre eux reçoivent des nouveaux patients, adressés par Pluradys pour des évaluations visée diagnostiques, comme l'indique la carte ci-dessous avec la répartition dans la région :

Professionnels susceptibles de recevoir les enfants au 31/12/2022 * N = 353



Source : PLURADYS, exploitation ORS Bourgogne, janvier 2023

**Les professionnels adhérents sont la plupart du temps des professionnels de santé et psychologues qui acceptent de recevoir des enfants pour réaliser des bilans dans le cadre d'un parcours coordonné par le réseau. Ce sont eux que nous appelons « professionnels évaluateurs » en distinction de professionnels non concernés par ces évaluations cliniques diagnostiques (enseignants, travailleurs sociaux, éducateurs mais aussi des professionnels de santé ou psychologues qui ne peuvent ou ne souhaitent pas réaliser de bilans dans le cadre du réseau mais qui souhaitent soutenir et recevoir les informations du réseau).*

Pour accompagner ces professionnels à la pratique des parcours diagnostiques coordonnés complexes, des actions de formation sont renouvelées chaque année, avec des journées en présentiel, internes aux membres des équipes ressources du réseau, et des actions à destination de l'ensemble des professionnels adhérents, en présentiel et en visio conférence sous la forme de webinaires.

- **La journée de formation inter-ERR** a ainsi pu être renouvelée, *les professionnels* ont participé à cette journée d'échange et d'analyse (durée 6h30) en vue d'améliorer le fonctionnement du réseau de santé Pluradys.
- **La formation annuelle** « Le parcours diagnostique des TND au sein du réseau de santé Pluradys : rôle, attendus et fonctionnements ». 7 professionnels ont ainsi découvert le fonctionnement de pluradys et son équipe, mais également vivre une synthèse afin de mieux comprendre leur rôle et les attendus.
- **Le format webinaire**, lancé fin 2021, afin de pouvoir amener des informations concrètes et pertinentes à nos adhérents sur des thématiques très ciblées, le tout sur un temps court de 1h, s'est poursuivi en 2022. (cf page 39)

C. Les professionnels non adhérents

Par définition, PLURADYS, en tant que réseau, travaille avec tous les professionnels du territoire et pas seulement avec les adhérents.

Des partenariats existent et peuvent alors faire l'objet de conventions :

Rectorat de l'académie de DIJON et BESANCON, Centre Ressources Autisme de Bourgogne, Centre génétique du CHU de Dijon, CH de Nevers, Chalon-sur-Saône, de Lons-le-Saunier, de Dole, le SESSAD AHSSEA en Haute-Saône.

Des partenariats informels existent, notamment avec la pédopsychiatrie ou bien avec certains centres médico psychologiques. **Ainsi, nombreux sont les partenariats qui ne font pas l'objet de formalisation écrite : Collectivités territoriales, , Centre DEFI, CRTLA, Ville d'Auxerre, Ville de Nevers, Agglomération de Chalon-sur-Saône, Ville de Dole et de Lons-Le-Saunier.**

Chaque année, nous organisons **un colloque ouvert à l'ensemble des professionnels de la grande région, adhérents ou non**, dans une optique de diffusion des connaissances et d'amélioration des pratiques, en lien avec le diagnostic des troubles neuro développementaux.

La 12ème édition du colloque régional s'est ainsi déroulée en juin 2022, avec un retour en présentiel !

Pluradys est administrateur au sein de la Fédération Nationale des Réseaux de Santé – Troubles du Neurodéveloppement des Apprentissages de l'enfant/adolescent (FNRS-TNA): Sont mutualisés nos exemples d'actions, de partenariats, d'interventions / publications. La Fédération est représentante lors des discussions avec les institutions nationales, elle est aussi force de proposition et organise un colloque national tous les deux ans.

III.2 APPUI A L'ORGANISATION DU PARCOURS DIAGNOSTIQUE

La prise en charge de ces troubles / pathologies repose sur une évaluation initiale, **évaluation dite par « élimination » avec deux dimensions : temporelle (par étapes) et dynamique (suivant l'évolution).**

Il s'agit de :

- Eliminer les aspects médicaux et sensoriels,
- Puis évaluer le fonctionnement suivant les signes d'appels observés/relatés,
- Se pose alors la question de la **coordination de ces évaluations**, lorsqu'elles sont strictement supérieures ou égales à 2,
- Afin de définir des priorités d'intervention et un accompagnement individualisé.

Pluradys effectue depuis 2008 une mission intitulée « gestion de cas complexes », qui s'articule autour :

- **D'une évaluation de la situation avec synthèse des évaluations** : il s'agit du rendez-vous entre la famille et le binôme de coordination (médecin coordinateur et professionnel de santé de l'Equipe Ressource du Réseau), grâce à la constitution préalable du dossier de santé par le secrétariat
- **D'un appui à l'organisation de la concertation** : organisation de réunions de synthèses transdisciplinaires
- **D'un appui à la planification et au suivi des interventions autour du patient** : des procédures du parcours patients sont planifiées, suivies par le secrétariat, via un logiciel d'activité patient, en lien avec les professionnels de santé du territoire.

Un Parcours du patient est organisé, avec :

- **Porte d'entrée unique** (appel téléphonique des familles au réseau)
- **Triage (filtre) à base d'un questionnaire**, pour déterminer l'accès ou non à un rendez-vous avec ce coordinateur / gestionnaire de cas.
- **Lors de cet entretien, le gestionnaire de cas dispose d'un instrument d'évaluation (fiche de signes d'appels)** pour déterminer si la famille doit être incluse et bénéficier de l'ensemble du Plan de Service Individualisé ou non.

La mission d'appui à la coordination remplit **3 objectifs opérationnels** :

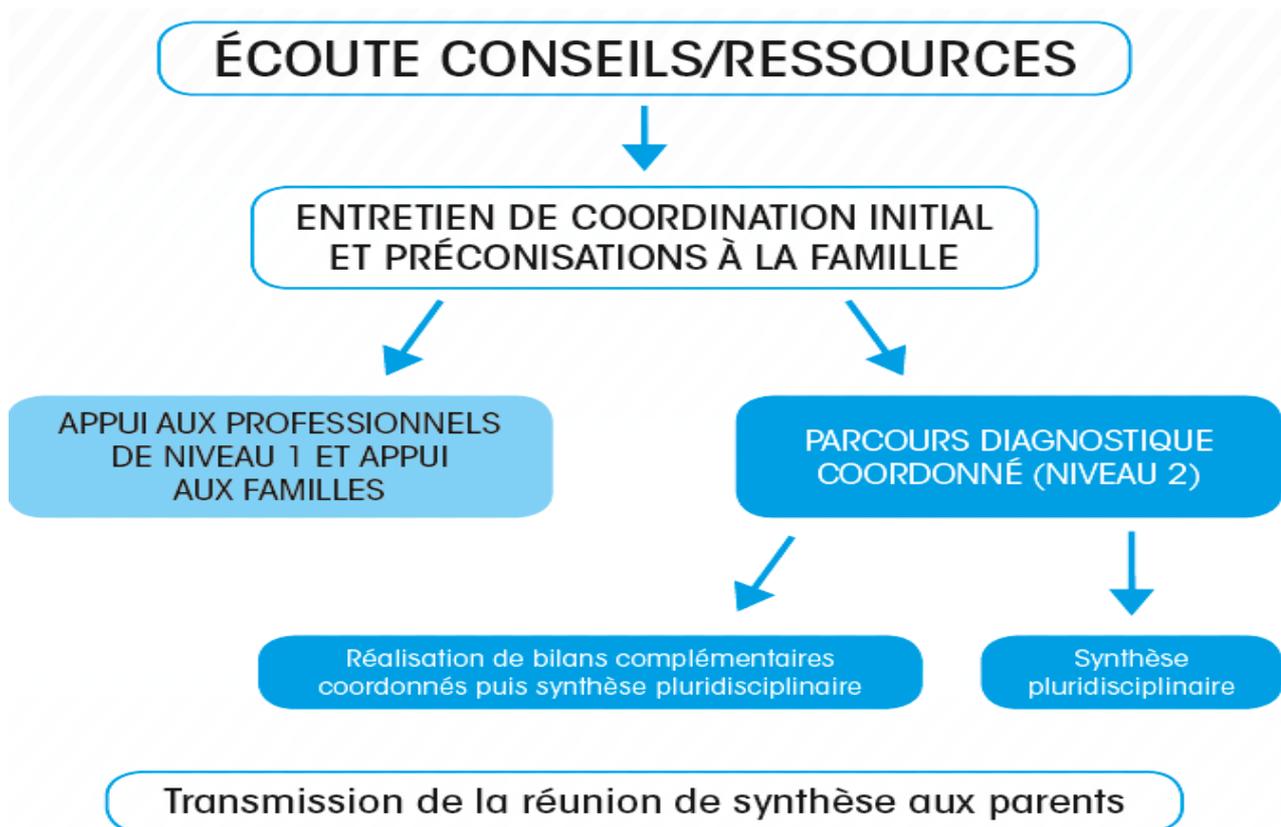
- Favoriser l'accès à un diagnostic ou une évaluation des besoins
- Mettre en place une coordination du suivi thérapeutique
- Accompagner la famille à la mise en place du scénario thérapeutique choisi

De nouvelles procédures sont généralisées depuis 2018. Cette évolution a répondu aux besoins d'actualisation des critères depuis la parution du guide de la Haute Autorité de Santé (HAS), de décembre 2017, sur l'organisation des parcours dans le cadre des troubles des apprentissages, ainsi qu'à l'amélioration du modèle médico économique de PLURADYS.

Ainsi, suivant les 4 cas de complexités définis par la HAS :

- Multiplicité des intervenants – Besoin de coordination
- Difficultés diagnostiques
- Comorbidités
- Réponse insuffisante à la prise en charge de 1ère intention

Pluradys peut proposer, suivant les situations des enfants, 3 types de parcours individualisés, résumés dans le schéma suivant et détaillés ci-dessous :



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ JUSTIFIANT LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER PATIENT COORDONNÉ :

- La famille réside en Bourgogne-Franche-Comté
- L'enfant a moins de 18 ans
- L'enfant présente au moins deux difficultés dans les domaines suivants : social, scolaire, cognitif, sensoriel, instrumental, moteur.
- La famille dispose d'un compte-rendu de consultation réalisée auprès d'un médecin spécialisé dans les troubles neurodéveloppementaux et/ou auprès d'un de ces professionnels : psychologue éducation nationale, psychologue clinicien, neuropsychologue, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute.

Le réseau n'a pas vocation à intervenir en première intention mais a pour but la coordination des professionnels autour de situations complexes (références HAS-décembre 2017). Si la famille ne relève pas d'une coordination par le réseau, des conseils sont apportés et le secrétariat peut envoyer, au médecin de l'enfant et/ou à l'orienteur, un document ressource pour l'aider dans la démarche diagnostique. Si les critères d'inclusion sont réunis, le secrétariat envoie à la famille un dossier à constituer. À réception du dossier complet, le secrétariat fixe la date de l'Entretien Initial de Coordination (EIC).

ENTRETIEN INITIAL DE COORDINATION :

Cet entretien est réalisé par deux professionnels de l'Équipe Ressources départementale de PLURADYS, selon le lieu de résidence de la famille. Il se déroule ainsi :

- Un entretien avec la famille (1 heure),
- Une concertation entre les deux professionnels (15 minutes)
- La transmission des conclusions à la famille (15 minutes).

3 situations peuvent se présenter :

PARCOURS 1 :

Des recommandations de consultations complémentaires sont effectuées ; un courrier est adressé au médecin traitant et à l'orienteur.

PARCOURS 2 :

Il n'y a pas besoin d'évaluation complémentaire mais l'organisation d'une synthèse pluridisciplinaire est nécessaire afin de croiser tous les éléments existants et recueillis auprès des différents professionnels de l'enfant. Le secrétariat rassemble toutes ces informations et organise la réunion de synthèse pluridisciplinaire.

PARCOURS 3 :

Des évaluations complémentaires sont proposées à la famille et une synthèse pluridisciplinaire est organisée une fois les évaluations réalisées.

Un classeur partagé est remis à la famille avec les explications et l'ensemble des documents nécessaires au parcours diagnostique.

Après validation du compte-rendu initial de coordination par le binôme de professionnels, le secrétariat ; envoie ce compte-rendu ainsi que les devis et les listes de professionnels concernés, adhérents au réseau. La famille peut solliciter le secrétariat dans les 15 jours suivants si elle constate un besoin de rectification sur les informations transmises. Au-delà de cette période, le compte-rendu est adressé en l'état aux professionnels qui suivent l'enfant (dont médecin traitant, médecin et psychologue de l'Éducation nationale) et aux évaluateurs choisis par la famille. Une fois les évaluations réalisées et les compte-rendu reçus, le secrétariat organise la réunion de synthèse.

ORGANISATION DE LA RÉUNION DE SYNTHÈSE PLURIDISCIPLINAIRE :

Les professionnels intervenant auprès de l'enfant sont invités en réunion de synthèse, ainsi que les professionnels ayant réalisé les évaluations préconisées, le médecin traitant, le médecin et le psychologue de l'Éducation nationale. Les professionnels de l'Équipe Ressource départementale (médecin, orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, neuropsychologue) viennent à la réunion de synthèse si leur profession n'est pas représentée par un professionnel de proximité de l'enfant. *Par exemple : l'enfant n'a jamais consulté de psychologue ou alors son psychologue n'est pas disponible le jour de la réunion. Dans ces deux cas, le psychologue de l'Équipe Ressource sera présent afin d'assurer une vision pluridisciplinaire de la situation de l'enfant.*

Une fiche de recueil a pour but d'aider le professionnel ERR dans son échange avec le professionnel de l'enfant.

La synthèse vise à poser un éventuel diagnostic, ou en éliminer, mais également à évaluer les besoins du jeune, tout en les priorisant. Des recommandations relatives au suivi thérapeutique sont réalisées et des aménagements pédagogiques à destination des enseignants sont définis et transmis par le biais de la famille.

Une transmission est réalisée auprès de la famille avec remise du compte-rendu écrit par un des professionnels présents en réunion.

ACCOMPAGNEMENT DE LA FAMILLE :

Le secrétariat contacte par téléphone les familles 3 mois après la fin du parcours afin de faire un point sur les démarches amorcées et apporter une aide si nécessaire (contact, dossier administratif...). Un questionnaire de satisfaction est envoyé à 6 mois. Une proposition de réunion relative à l'évolution du suivi est faite aux familles un an après la fin du parcours.

Dossiers patients informatisés : une interface numérique

Conformément à l'entrée en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) au sein de l'Union Européenne, PLURADYS travaille en collaboration avec un **hébergeur de données de santé à caractère personnel** agréé par le Ministère de la Santé et des Sports, afin de sécuriser nos données : GRADeS, qui héberge les données PLURADYS.

A. Analyse globale, régionale

| | Nombre de demandes traitées | Ecoute aide ressources | Nombre de rendez-vous avec le binôme de coordination dans l'année |
|-------------|------------------------------------|-------------------------------|--|
| 2012 | 182 | 56 | 90 |
| 2013 | 202 | 48 | 113 |
| 2014 | 316 | 71 | 186 |
| 2015 | 339 | 61 | 170 |
| 2016 | 307 | 99 | 100 |
| 2017 | 326 | 120 | 126 |
| 2018 | 458 | 143 | 201 |
| 2019 | 668 | 252 | 194 |
| 2020 | 668 | 259 | 204 |
| 2021 | 818 | 340 | 252 |
| 2022 | 859 | 399 | 266 |

- Zone géographique couverte par le réseau : la région Bourgogne Franche Comté.

- Nombre de patients nouvellement inclus entre le 01/01 et le 31/12 2022 : 399 aides ressources sans envoi de dossier ; 460 envois de dossiers ; 266 entretiens réalisés dans l'année.

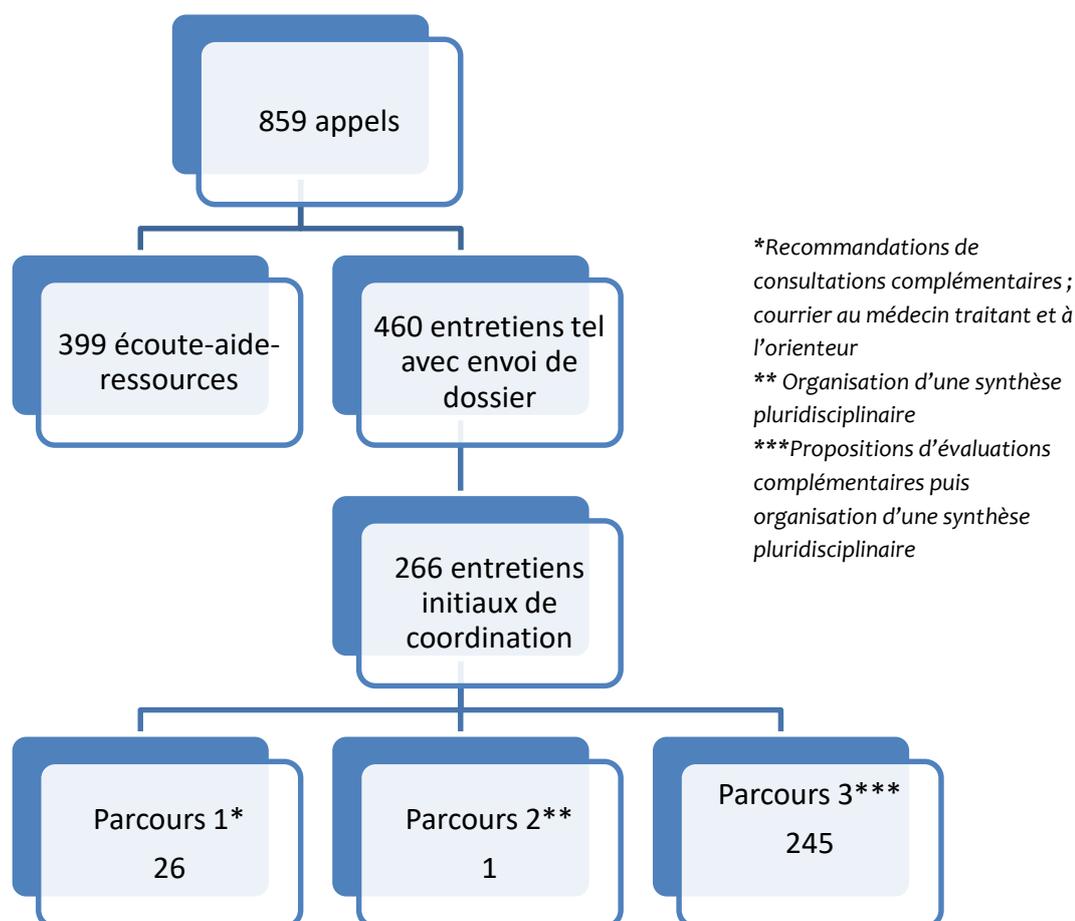
859 appels traités.

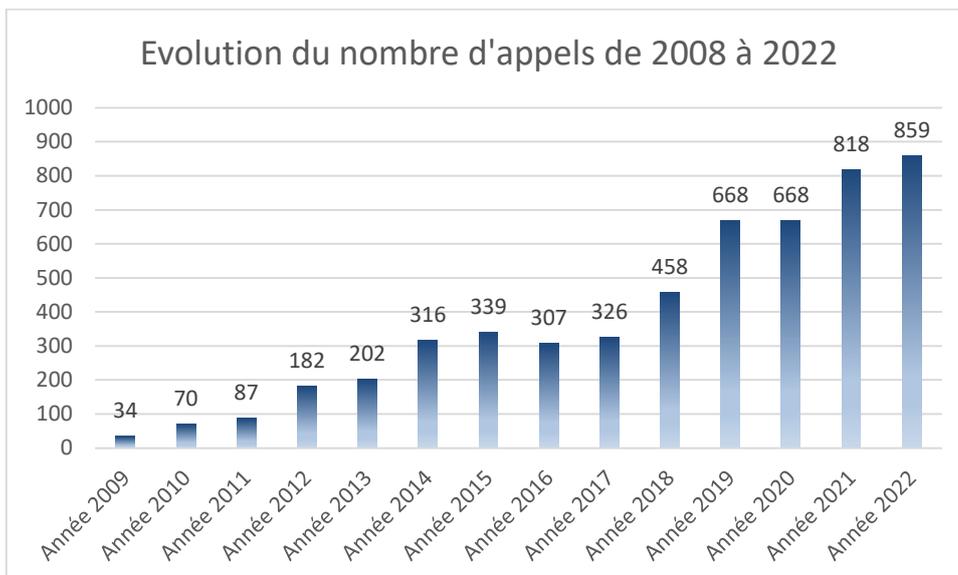
- Nombre d'expertises de dossiers patients : entre le 01/01 et le 31/12 2022

Le réseau a répondu à 859 appels de familles ou professionnels (temps pour ces entretiens téléphoniques et conseils apportés, quand il n'y a pas encore de suivi, la secrétaire suggère à la famille de réaliser, en lien avec son médecin généraliste, un premier bilan vers un professionnel et de recontacter le réseau si besoin).

En 2022, le réseau a donc réalisé ces 859 entretiens téléphoniques qui ont donné lieu à l'envoi de 460 dossiers. Dans l'année 2022, 266 entretiens initiaux de coordination ont pu être réalisés.

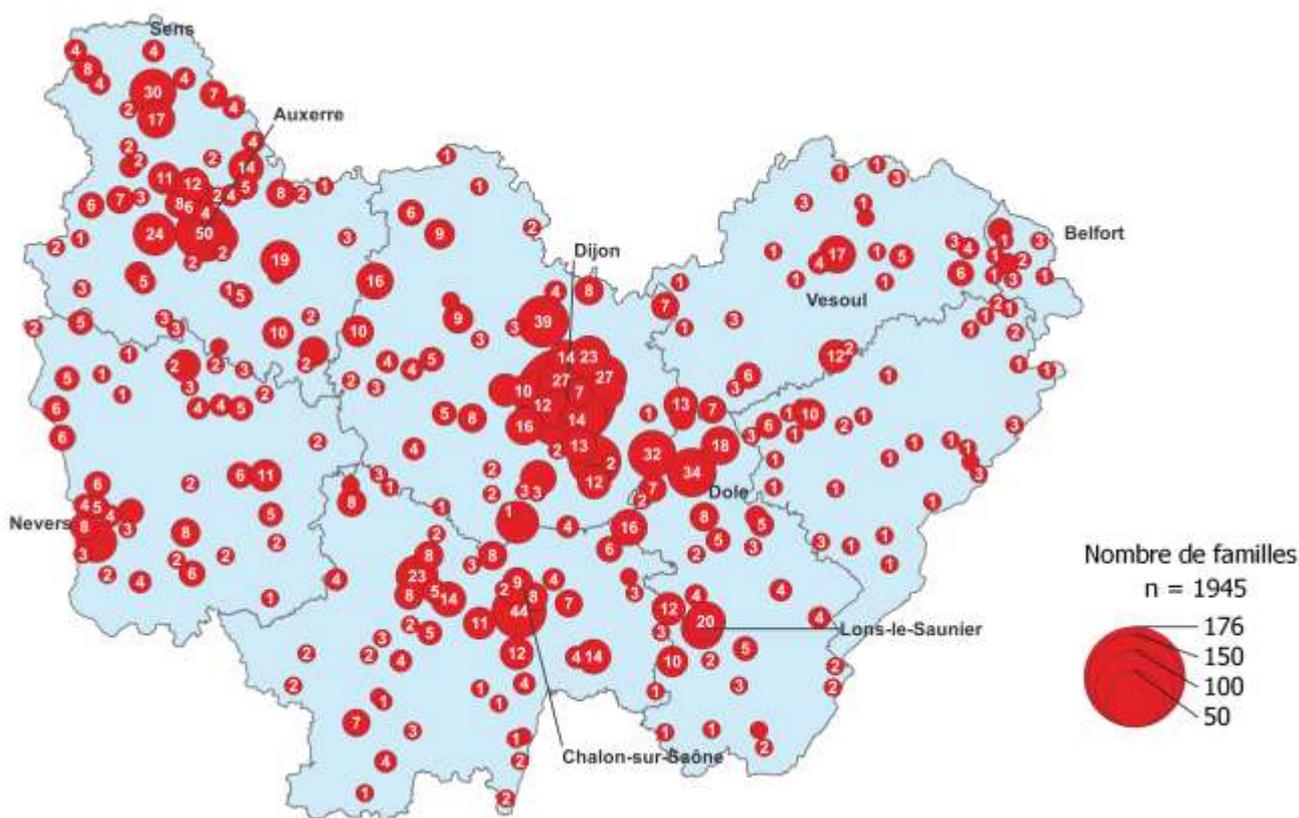
| au 31/12/2022 | 21 | 25 | 39 | 58 | 70 | 71 | 89 | TNFC 90 | Hors BFC | total |
|---|-----|-----|-----|-----|----|-----|-----|------------|-------------|------------|
| Appels | 220 | 109 | 115 | 47 | 78 | 107 | 137 | 39 | 7 | 859 |
| Variation n-1 | 45 | 51 | 3 | -36 | 20 | -39 | -14 | 16 | 0 | 41 |
| Envoi du dossier | 93 | 69 | 73 | 16 | 55 | 64 | 62 | 28 | 0 | 460 |
| Aides ressources (sans envoi de dossier) | 127 | 40 | 42 | 31 | 23 | 43 | 75 | 11 | 7 | 399 |
| Entretien initial de coordination | 53 | 36 | 41 | 22 | 21 | 34 | 43 | 22 | | 272 |
| P1 | 9 | 2 | 2 | | | 1 | 8 | 4 | | 26 |
| P2 | | | | | 1 | | | | | 1 |
| P3 | 44 | 34 | 39 | 22 | 20 | 33 | 35 | 18 | | 245 |
| Synthèse | 53 | 20 | 46 | 25 | 20 | 34 | 47 | 10 | | 255 |
| Dont 2ème synthèse | 7 | 1 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 | 2 | | 19 |





Familles accompagnées par PLURADYS au 31/12/2022

N = 1975



Source : PLURADYS, exploitation ORS Bourgogne, janvier 2023

depuis 2009, 1945 familles ont bénéficié d'un parcours coordonné par le réseau ou ont bénéficié d'une action nécessitant l'adhésion (sport adapté par exemple).

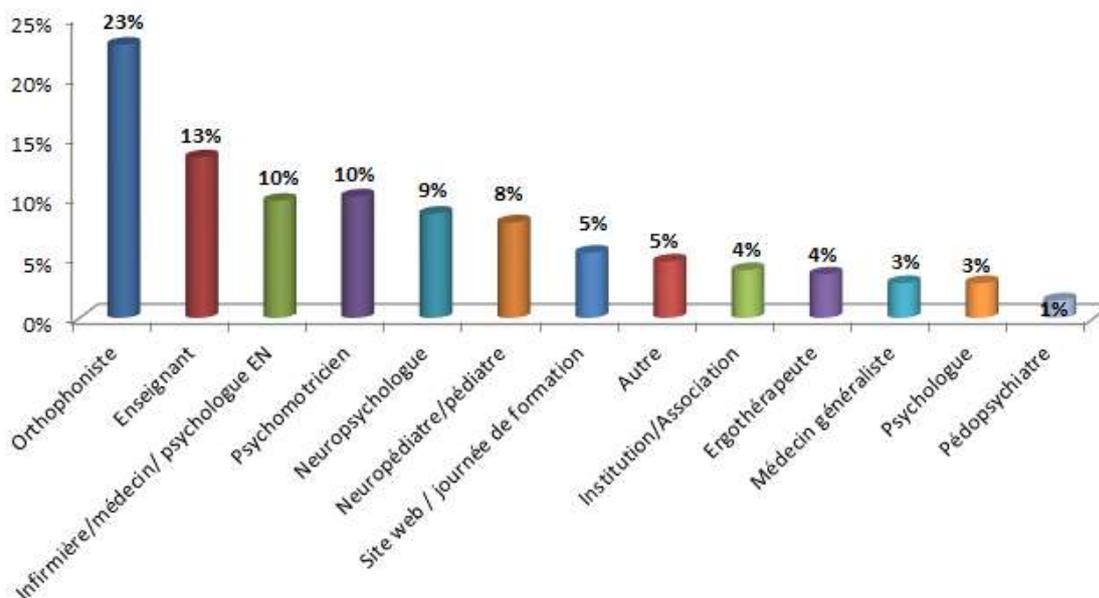
Au 31/12/2022, nous comptons 649 familles adhérentes en file active. L'adhésion « famille » est à renouveler tous les deux ans.

B. Analyse selon les étapes du parcours

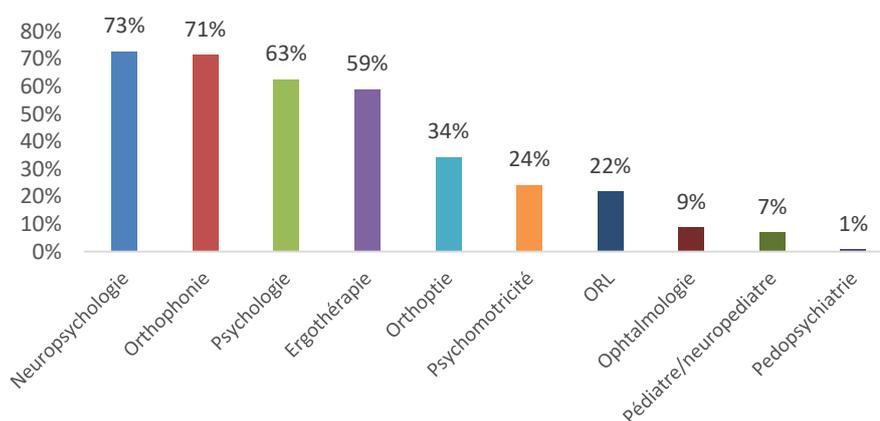
L'âge moyen des enfants (à la date d'appel) est de **9,7 ans**. En 2022, on compte 31 % de filles et 29 % de garçons.

Les familles qui font appel à PLURADYS peuvent être orientées par différents professionnels.

Répartition des orienteurs par secteur, 2022 (n=278)

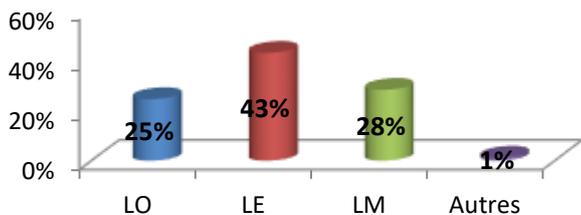


Types de bilans préconisés dans le cadre des parcours, 2022 (n=227)



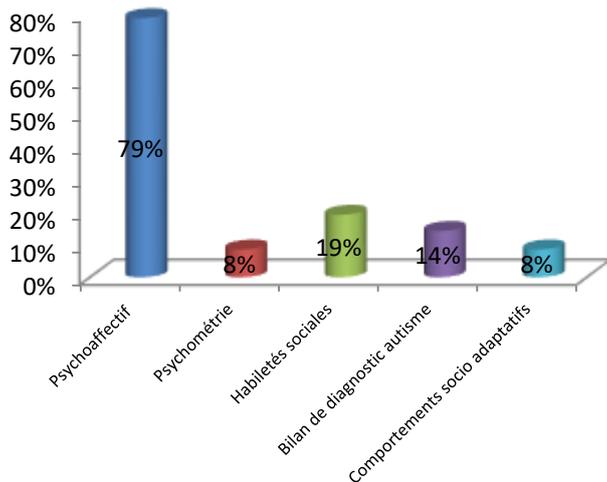
Lors de l'étude de la situation de l'enfant au moment de l'entretien initial de coordination, les professionnels, cherchent à cibler le plus possible ce qui est recherché dans tel ou tel bilan. Selon les domaines, les évaluations préconisées pourront être « complètes » ou « ciblées ». Ainsi, **les bilans ne sont pas toujours préconisés dans leur totalité** : il s'agit de spécifier le type de bilan au sein d'une spécialité, et éviter ainsi une dépense économique non pertinente au regard des besoins réels de l'enfant : par exemple; le bilan neuropsychologique n'a pas besoin d'être réalisé dans sa globalité lorsque l'évaluation psychométrique a déjà été réalisée par le psychologue de l'Education Nationale, ou lorsque le langage fait déjà l'objet d'une évaluation par un orthophoniste.

Type de bilans orthophoniques préconisés, 2022



Les bilans réalisés en **orthophonie** peuvent concerner le plus souvent l'évaluation du langage écrit (LE), du langage oral (LO) mais aussi du raisonnement logico mathématiques (LM).

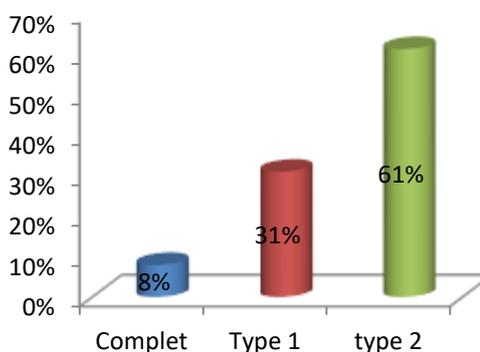
Type de bilans psychologiques préconisés, 2022



En **neuropsychologie**, il y a 3 types de bilans (complet, type 2 et type 1) qui font références au nombre de domaines cognitifs évalués.

Type de bilans neuropsychologiques préconisés, 2022

Parmi les bilans neuropsychologiques préconisés, la plupart sont ciblés sur certaines fonctions cognitives.



En **psychologie**, il y a plusieurs types de bilans : le bilan psycho affectif qui correspond à l'évaluation des affects/test de personnalité ; le bilan psychométrique, le bilan des habiletés sociales, le bilan de diagnostic autisme et l'évaluation des comportements socio- adaptatifs.

FOCUS SUR LES TROUBLES DES ENFANTS EN FIN DE PARCOURS – 2022

| DSM 5 | CIM10 | 175 enfants - 2022 | |
|--------|-------|--|--------|
| 315 | F81 | Troubles spécifiques des apprentissages (lecture, expression écrite, calcul) | 81,71% |
| 314 | F90 | Déficit de l'attention /Hyperactivité (TDAH) et syndrome dys exécutif | 28,57% |
| 315.4 | F82 | Trouble développemental de la coordination (TDC/TAC/Dyspraxie) | 24,00% |
| 315.32 | F80.2 | Trouble du langage (dysphasie) | 24,57% |
| | | Difficultés psycho-affectives / Troubles du psychisme | 37,71% |
| | | Retards (quel que soit le domaine) | 20,57% |
| | | Troubles sensoriels | 22,29% |
| | | Dysgraphie | 20,57% |
| | | Troubles de la conduite et du comportement | 4,57% |
| | | Pathologies neurologiques, génétiques, métaboliques | 1,71% |
| | | Haut potentiel intellectuel | 0,57% |
| | | Trouble de la modulation sensorielle | 4,00% |
| 317 | F70 | Handicap Intellectuel | 5,71% |

| | | | |
|--------|--------|--|-------|
| 315.39 | F80.0 | Trouble de la phonation | 0,57% |
| 315.39 | F80.89 | Trouble de la communication sociale (dysphasie sémantique pragmatique) | 1,71% |
| 307.23 | F95.2 | TICS (Synd Gilles de la Tourette, TICS moteurs ou vocaux persistants, TICS provisoires, TICS, autres TICS spécifiés, TICS non spécifiés) | 0,57% |
| 315.35 | F80.81 | Trouble de la fluidité verbale (bégaiement) | 0,57% |
| 299.00 | F84.04 | Troubles du spectre de l'autisme (TSA) | 2,86% |
| 307.9 | F80.9 | Trouble de la communication non spécifié | 0,57% |

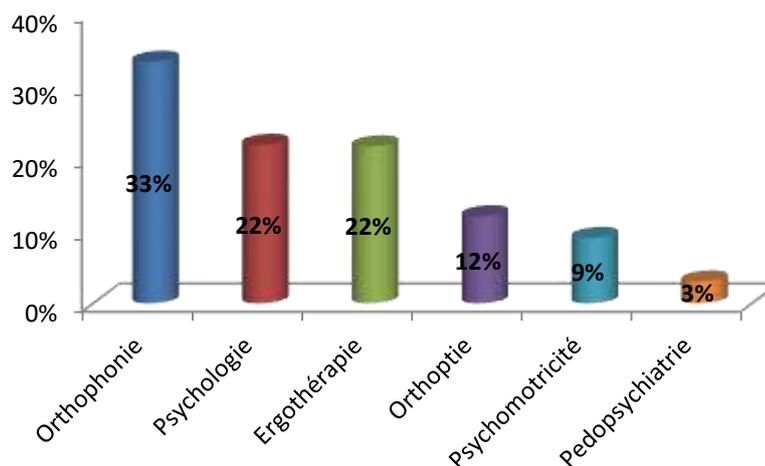
D'après ces indicateurs, pour 175 enfants dont les situations ont été étudiées en 2022, un enfant présente en moyenne 4 « troubles ou symptômes ».

Les pathologies sont classées dans le tableau ci-dessus.

Les troubles spécifiques des apprentissages (lecture, expression écrite, calcul) sont les troubles les plus représentés.

13 % des enfants ont un seul trouble – 87 % ont 2 troubles et plus.

Prise en charge préconisée à la fin du parcours, 2022 (n=204)

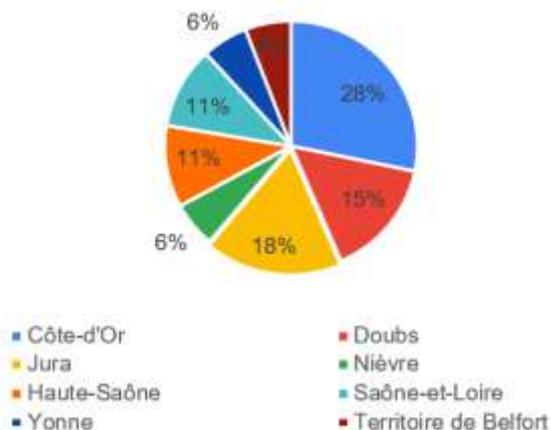


Les préconisations de suivis sont hiérarchisées, **priorisées**, puis présentées et discutées avec la famille. Elles se font après concertation pluridisciplinaire, **en fonction de la connaissance des réalités de terrain**.

Evaluation du parcours coordonné par les professionnels - 2022

« Statut des répondants »

Répartition géographique des répondants



PLURADYS a adressé un questionnaire par mail à 851 professionnels qui ont été en contact avec le réseau au moins une fois en 2022 pour un patient. Le taux de réponse au questionnaire est jugé satisfaisant et permet un traitement significatif des données : **86 répondants soit 10,1 %**.

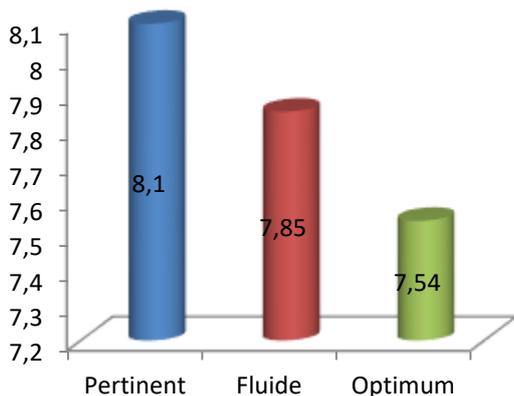
Le montant d'indemnisation de 45 euros par heure de réunion autorisé par l'ARS vous a-t-il paru satisfaisant ?

A cette question, les professionnels ont répondu : Oui à hauteur de 6.03 sur une échelle de 1 à 10.

Les éléments transmis (dossier partagé) vous ont-ils aidé à la compréhension de l'enfant ?

Oui pour 85 % des professionnels.

Description du parcours par les professionnels



La rédaction et/ou la mise à disposition de vos compte-rendu vous a-t-elle semblé contraignante ?

Non et plutôt non pour 73% des professionnels ayant répondu à cette question.

Les discussions transdisciplinaires lors des réunions d'étude du dossier patient vous ont-elles paru intéressantes ?

Oui à hauteur de 8.2 sur une échelle de 1 à 10.

Le transfert des informations par le biais de la plateforme informatisée est-il facilement accessible et gérable ?

Les répondants ont répondu favorablement à hauteur de 66.2%.

96.5% professionnels de santé sont prêts à orienter un enfant nécessitant une coordination diagnostique auprès du réseau PLURADYS.

Satisfaction des familles – 2022

Résultats au questionnaire rempli dans les 6 mois après la fin du parcours par 43 familles (taux de réponse : 27%).

Toutes les familles estiment avoir eu le sentiment d'être écoutées et comprises lors du premier échange téléphonique.

Lors du premier entretien avec les professionnels du réseau la qualité de l'écoute et de l'échange avec les professionnels **est estimée en moyenne à 8,6/10 sur une échelle allant de 1 à 10.**

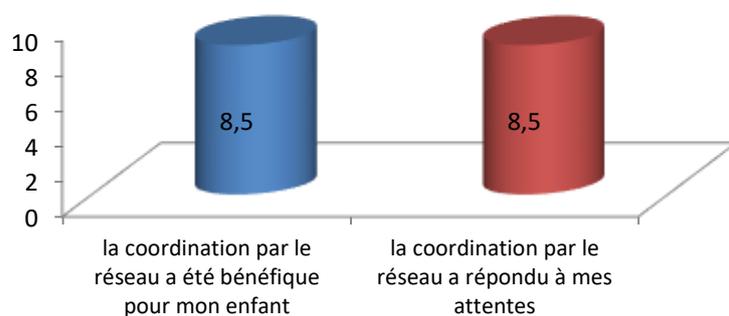
| | |
|---|----------------------------------|
| Les informations transmises lors de la préconisation de bilans étaient claires et justifiées | Oui et en partie oui pour 97% |
| Les relations avec les professionnels ont été satisfaisantes | Oui et en partie oui pour 97% |
| Le diagnostic a été clairement expliqué | Oui pour 90% |

A propos du parcours PLURADYS, **les adjectifs les plus utilisés** par les familles sont :

- « Professionnel » pour 64,5 %
- « A l'écoute » pour 70 %

Les familles étaient invitées à noter leur satisfaction sur une échelle de 0 à 10 : 8,5

Les familles sont en moyennes très satisfaites de la coordination proposée.



Le **suivi thérapeutique préconisé** par PLURADYS a pu être **mis en place** ?

Oui pour 67,4%

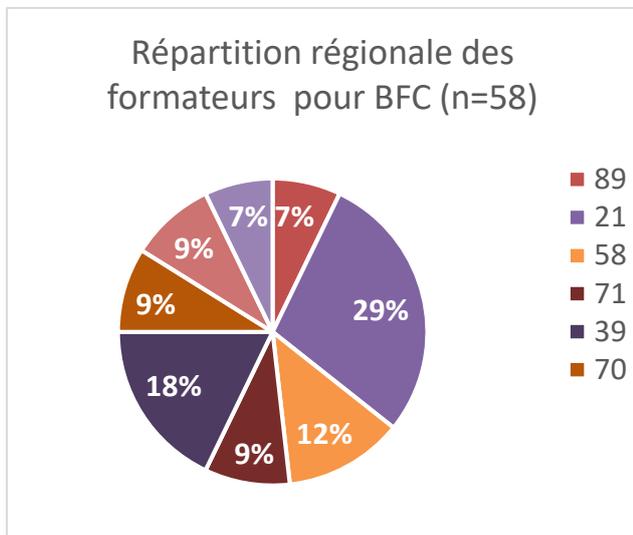
En partie pour 28%

Non pour 4,6%

Les raisons pour lesquelles le suivi n'a pu être mis en place totalement sont le manque de professionnels et le retour négatif du dossier MDPH.

SENSIBILISATION ET FORMATION

En 2022, 31 formateurs PLURADYS sont intervenus pour assurer les différentes journées de formation, modules ou webinaires. Ces formateurs sont complétés par une trentaine d'intervenants selon les partenariats construits et les dispositifs pour lesquels nous sommes intervenus. Au total, nous avons donc assuré le suivi administratif pour environ **60 intervenants et formateurs**, répartis sur l'ensemble de la région :

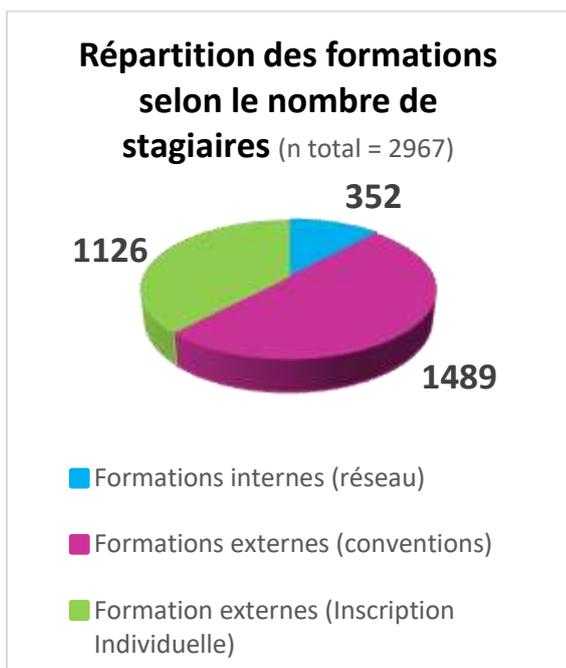


Ces intervenants ont donné une note de satisfaction de 9,2 /10.

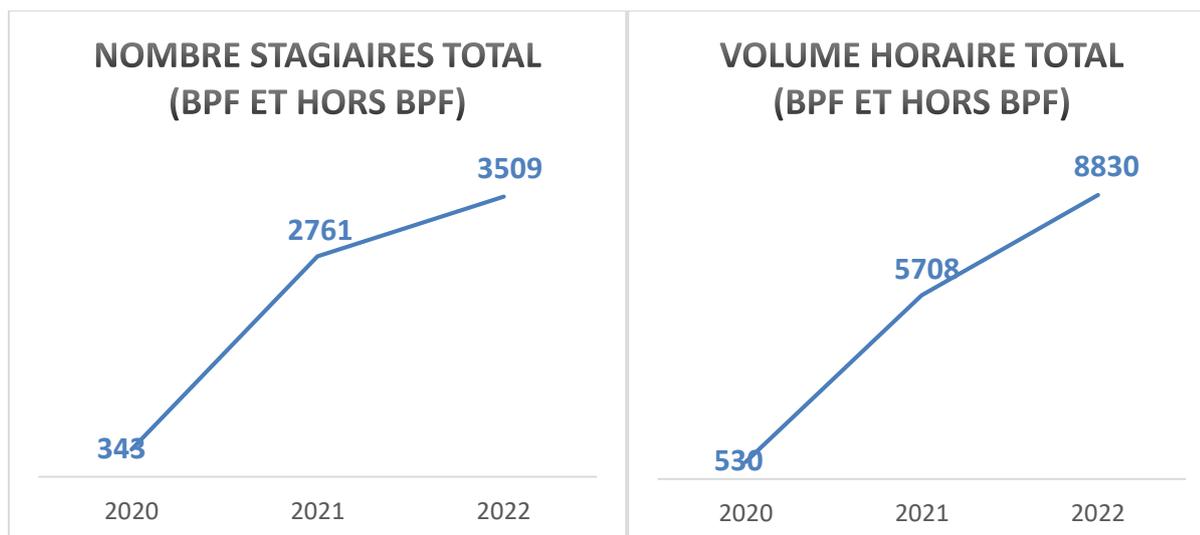
Les formateurs ont donné une note de satisfaction de 9,5 /10

Les interventions s'articulent autour de 3 axes : des missions de sensibilisation ou de formation, en format webinaires, modules ou journée, en présentiel ou distanciel,

- Soit en direction des professionnels adhérents évaluateurs et les professionnels des équipes ressources, gratuites
- Soit en direction des professionnels de l'éducation ou du soin, par convention avec nos partenaires (Education nationale, structures médico-sociales, dispositifs de coordination...),
- Soit en direction des professionnels, sur inscription individuelle payante.



En 2022, le volume de formations dispensées a considérablement augmenté :



En cumulant le nombre d'inscrits sur l'ensemble des formations proposées en 2022 par Pluradys Formation, 2967 personnes ont été concernées et 654.5 heures dispensées.

L'ensemble des actions de formation est détaillé pour chaque axe dans les pages suivantes.

IV.1 Appui aux pratiques et initiatives professionnelles

- Diffusion de protocoles de bonnes pratiques :
- La diffusion de la gazette bi annuelle s'est poursuivie avec en 2022 la participation pour des articles spécifiques de :

Mathilde COURTOIS-MIGNON, sur les actualités relatives au traitement du TDAH.

Sophie SALTARELLI, sur les actualités relatives à la double prise en charge en orthophonie.

La Bibliothèque d'Arbois et la présentation de leur "fonds DYS".

La médiathèque de Tonnerre sur l'Édition Jeunesse Accessible (livres adaptés)

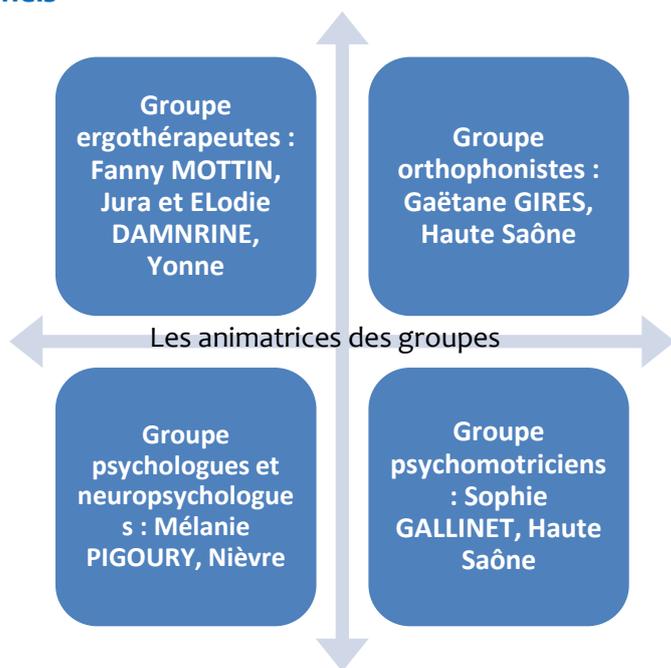
Consultez les gazettes :

<https://www.pluradys.org/documentation/pluradys-la-gazette/>



- **Poursuite des groupes de travail professionnels**

Poursuite des 4 groupes de travail par profession, animés par des formateurs Pluradys, afin de préciser les attendus des bilans réalisés au décours de cette démarche de diagnostics différentiels auprès d'enfants présentant des troubles neurodéveloppementaux complexes.



- **Fonctionnement de la testothèque :**

En 2021, six outils ont été prêtés : Vineland, Wisc, Wpsi, ADOS et Nepsy2.

Les professionnels emprunteurs signent une convention de prêt et laissent à PLURADYS un chèque de caution (coût de l’outil). Ils peuvent ainsi réaliser les évaluations préconisées dans le cadre des parcours coordonnés.

| LES OUTILS DISPONIBLES | | | |
|------------------------|--------------------------|---|----------|
| MABC-2 | DTVP-3 | FCR - Test de la figure complexe de Rey | WISC-V |
| Kit BHK et BHK ADO | DTVP-A | VINELAND-II | WPPSI-IV |
| PROFIL SENSORIEL | Test de dextérité Purdue | DF-MOT | ADOS-2 |
| | Pegboard | | ADI |
| | NEPSY-II | | BMT-i -R |

IV. 2 **Former et informer les acteurs de terrain**

Pluradys a poursuivi sa politique de développement de formation sur l’ensemble du territoire de la Franche Comté, et selon 3 axes :

- **Formations internes** pour les missions des professionnels ressources et/ ou adhérents au réseau de santé, dans le cadre de leurs interventions lors du parcours diagnostiques coordonné de niveau 2.
- **Formations externes par convention avec l’Académie de Dijon et Besançon et avec des structures, entreprises ou associations**
- **Formations externes avec inscription individuelle**, avec l’intervention de formateurs externes pour l’amélioration des compétences professionnelles des acteurs du territoire.

Les 3 axes de formation relèvent d'objectifs et de financement différents :

| Formations internes PLURADYS | Formations externes par convention (Académie ou structures) | Formations externes par inscription individuelle |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> •Public <ul style="list-style-type: none"> •Pour les adhérents •Pour les ERR •Objectif visé <ul style="list-style-type: none"> •Amélioration des pratiques de nos professionnels travaillant pour/avec Pluradys sur le territoire, une des missions du réseau de santé. •Développement du réseau •Mode de financement <ul style="list-style-type: none"> •Budget de l'ARS •Financement poste ingénierie de formation sur 100%. •Financement des intervenants | <ul style="list-style-type: none"> •Public <ul style="list-style-type: none"> •Pour les structures ou organismes qui le demandent (client) en BFC •Inscription groupée •Objectif visé <ul style="list-style-type: none"> •Amélioration des pratiques des professionnels sur le territoire BFC, quelque soit leur modalité d'exercice •Répondre aux besoins des structures sur le territoire (objectif sociétal). •Mode de financement <ul style="list-style-type: none"> •Financement par le client : couvre les frais pédagogique (formateurs) ou permet un bénéfice réinvesti dans les temps de préparation des formateurs. •Financement poste ingénierie de formation sur 50% . | <ul style="list-style-type: none"> •Public <ul style="list-style-type: none"> •Pour tout professionnel de France dans la cible (client) •Inscription individuelle •Objectif visé <ul style="list-style-type: none"> •Amélioration des pratiques des professionnels, quelque soit leur modalité d'exercice. •Faciliter la réalisation de formation en BFC par des intervenants extérieurs afin d'élargir les possibilités. •Mode de financement <ul style="list-style-type: none"> •Financement par le client avec un bénéfice visé afin de permettre le développement d'autres projets associatifs •Financement poste ingénierie de formation sur 15% . |

1) Formation internes, Développement du réseau

Ces formations à destination des professionnels de Pluradys (ERR ou adhérents) sont réalisées par des intervenants de l'équipe de formateurs de Pluradys et/ou par des formateurs externes. Elles sont réparties tout au long de l'année afin de simplifier la participation de chacun, et régulièrement sur des dates récurrentes d'une année sur l'autre (comme la journée ERR ou le colloque). Elles sont *entièrement gratuites*, dans le cadre d'un financement ARS.

1) Les groupes d'échanges entre professionnels

Les groupes se sont donc poursuivis, à raison de 3 ou 4 réunions à l'année.

En 2022, 132 professionnels sont inscrits à ces groupes de travail, 1/3 sont présents environ en fonction des dates (6h d'échange pour les psychologue/neuropsychologue ainsi que pour les ergothérapeutes ; 8 h d'échange pour les orthophonistes et les psychomotriciens).

2) Les webinaires

Poursuite des webinaires afin de pouvoir amener des informations concrètes et pertinentes à nos adhérents sur des thématiques très ciblées, le tout sur un temps court de 1h ou 45 minutes. De nouvelles thématiques ont pu être proposées :

- Gestion de l'entretien EIC et questions fondamentales à poser
- Méthodologie de l'analyse différentielle lors de la synthèse
- Dossier MDPH et TND : contenu et procédures Pluradys
- Le bilan habiletés sociales et le bilan de diagnostic TSA
- Les enjeux du bilan psycho affectif dans le diagnostic TND

108 professionnels ont pu participer à ces webinaires.

3) Actualisation des connaissances

Colloque régional : Les participants étaient très satisfaits quant à la variété et à la quantité des conférenciers, avec des interventions précises et des contributions actualisées.

Les professionnels ont apprécié :

« La qualité des interventions, claires et précises, des temps d'intervention relativement "courts", ce qui permet d'avoir de nombreux intervenants et de changer de thèmes régulièrement, dans un lieu très agréable ».

« La pluridisciplinarité, les sujets couramment rencontrés dans le milieu professionnel, des questions actuelles dans nos accompagnements ».

« J'ai fort apprécié la diversité des intervenants : formation et expérience, façon de transmettre leurs connaissances. Excellente adaptation de leur part en matière de communication envers le public varié ».



La journée de formation inter-ERR a également pu être renouvelée, 34 professionnels ont participé à cette journée d'échange et d'analyse (cf page 9) en vue d'améliorer le fonctionnement du réseau de santé Pluradys.

La formation « Le parcours diagnostique des TND au sein du réseau de santé Pluradys : rôle, attendus et fonctionnements » a rassemblé 7 professionnels qui ont ainsi découvert le fonctionnement de pluradys et son équipe, mais également vivre une synthèse afin de mieux comprendre leur rôle et les attendus.

Poursuite de la formation actualisation des connaissances sur le TSA en partenariat avec le CRA, à destination des professionnels ERR

- Nouvelle session niveau 1 pour 13 professionnels en 07/22
- Session niveau 2 (accessible aux professionnels qui avait participé à la session niveau 1 en 2021) pour 13 professionnels en 10/22.

4) Formation de formateurs

Les professionnels souhaitant rejoindre le pôle formateur de PLURADYS participe à la formation de formateur afin de découvrir les principes de l'animation pédagogique active utilisée pour les formations que PLURADYS dispense ainsi que les différentes postures du formateur. Chacun peut se positionner ensuite sur le souhait d'être accompagné en tutorat pour intégrer notre équipe de

formateurs. En 2022, une session de niveau 1 et une session de niveau 2 ont pu avoir lieu et on réunit 20 professionnels.

Au total, 352 personnes ont participé à des formations internes du réseau et 84h de formation ont été dispensé à titre gracieux sur 2022.

| Développement Réseau | | | | |
|---|--|--|------------|-----------|
| Public : ERR et/ou adhérents (gratuit) / Formateurs : Pôle Pluradys + partenaires | | | | |
| Groupe d'échanges (4) | | | Nb | Vol |
| Année | Groupe d'échanges PLURADYS (Psycho/Neuropsych) | | 42 | 6 |
| Année | Groupe d'échanges PLURADYS (Orthophonistes) | | 30 | 8 |
| Année | Groupe d'échanges PLURADYS (Psychomotriciens) | | 31 | 8 |
| Année | Groupe d'échanges PLURADYS (Ergothérapeutes) | | 29 | 6 |
| | | | 132 | 28 |
| Webinaires (10) | | | | |
| 11/01 | Dossier MDPH : contenu et procédure Pluradys (session 1) | | 6 | 1 |
| 19/01 | Cotation et analyse du DCDQ et du Profil Sensoriel lors de l'EIC (session 1) | | 12 | 1 |
| 07/02 | Gestion de l'entretien EIC et questions fondamentales à poser (session 1) | | 3 | 1 |
| 07/03 | Préconisation des bilans des habiletés sociales (session 1) | | 8 | 1 |
| 09/03 | Formation TDAH_Démarche diagnostique | | 25 | 2 |
| 17/03 | Préconisation des bilans des habiletés sociales (session 2) | | 8 | 1 |
| 21/03 | Bilan des habiletés sociales et le bilan de diagnostic TSA (session 1) | | 10 | 1 |
| 31/03 | Gestion de l'entretien EIC et questions fondamentales à poser (session 2) | | 15 | 1 |
| 20/10 | Méthodologie de l'analyse différentielle lors de la synthèse (session 1) | | 6 | 1 |
| 10/11 | Cotation et analyse du DCDQ et du Profil Sensoriel lors de l'EIC (session 3) | | 5 | 1 |
| 23/12 | Les enjeux du bilan psycho-affectif dans le diagnostic TND (session 1) | | 10 | 1 |
| | | | 108 | 12 |
| Actualisation des connaissances | | | | |
| 16/06 | 12ème Colloque Régional | | 25 | 6,3 |
| 17/06 | Journée inter-ERR | | 34 | 6,3 |
| 01/07 | Actualisation des connaissances, TSA (niveau 1) | | 13 | 6 |
| 27/09 | Le parcours diagnostique au sein des TND au sein du réseau de santé Pluradys | | 7 | 6,5 |
| 04/10 | Actualisation des connaissances, TSA (niveau 2) | | 13 | 6,5 |
| | | | 92 | 32 |
| Formation Formateurs (2) | | | | |
| 01/02 | Formation Formateurs Pluradys, Approfondissement (niveau 2) | | 11 | 6 |
| 05/07 | Formation nouveau formateurs (niveau 1) | | 9 | 6,3 |
| | | | 20 | 12 |
| TOTAL | | | 352 | 84 |

2) Formations externes par convention / contrats

2.1) Avec les académies de Dijon et de Besançon

Au total, 544 personnes ont participé à des formations externes via conventionnements entre leur employeur et Pluradys, 233,5h de formation ont été dispensées sur 2022.

| Formations externes 2022 | | | |
|--|---|------------|--------------|
| Conventionnements | | | |
| Public : Académie Dijon et Besançon / Formateurs : Pôle Pluradys | | | |
| Enseignants /Professeurs | | Nb | Vol |
| 10, 11 & 29/03 | Module de formation initiale ASH, MIA (FC) | 20 | 21 |
| 14/03 | Les Troubles psychiques (CAPPEI) (FC) | 17 | 6 |
| 23/03 et 06/04 | Mieux connaître les élèves DYS "Ressentir, Comprendre et Adapter" (21) | 8 | 6 |
| 30/05 | Mieux connaître les élèves DYS "Comprendre et Adapter" (21) | 17 | 6 |
| 07/06 | Mieux connaître les élèves DYS "Comprendre et Adapter" (FC) | 28 | 6 |
| 28/06 | Mieux connaître les élèves DYS "Comprendre et Adapter" (FC) | 20 | 6 |
| 04/07 | Mieux connaître les élèves DYS "Comprendre et Adapter" (FC) | 25 | 6 |
| 31/08 | Accompagner les enfants à besoins spécifiques au sein de notre établissement : constats, réflexions et projets éventuels (21) | 10 | 1,5 |
| 05/10 | Attention et motivation : Gestion de classe (70) | 12 | 7 |
| 17/10 | Mieux connaître les élèves DYS "Comprendre et Adapter" (FC) | 23 | 6 |
| 15/11 | Mieux connaître les élèves DYS "Comprendre et Adapter" (FC) | 10 | 6 |
| 16/11 | La Dyscalculie : Session Approfondissement (Les Dys "Comprendre, repérer, s'adapter") (FC) | 7 | 3 |
| 30/11 | Mieux connaître les élèves DYS "Comprendre et Adapter" (21) | 10 | 7 |
| 07/12 | Mieux connaître les élèves DYS "Ressentir, Comprendre et Adapter" (89) | 11 | 7 |
| 07/12 | Mieux connaître les élèves DYS "Ressentir, Comprendre et Adapter" (89) | 24 | 7 |
| | | 242 | 102 |
| AESH | | | |
| 06/04 & 04/05 | Mise à jour sur les troubles DYS - Niveau 1, Formation AESH (71) | 20 | 6 |
| 11/05 & 01/06/2022 | Mise à jour sur les troubles DYS - Niveau 1, Formation AESH (71) | 23 | 6 |
| | | 43 | 12 |
| Psychologues 2d degré | | | |
| 01/03 | Santé mentale, confinement et bien être (21) | 7 | 6 |
| 03/03 | Connaissance en soi, confiance en soi et estime de soi...(25) | 13 | 6 |
| 04/03 | Connaissance en soi, confiance en soi et estime de soi...(25) | 11 | 6 |
| 07 & 28/03; 11/04;09/05 | Régulation et Analyse de la pratique (70) | 9 | 12 |
| 08/03 | Santé mentale, confinement et bien être (71) | 10 | 6 |
| 08/03 | Santé mentale, confinement et bien être (58) | 10 | 6 |
| 29/03,13 & 23/05, 07 & 21/06 | NEPSY II : Bilan neuropsychologique de l'enfant (21) | 23 | 24 |
| 29/03 | Santé mentale, confinement et bien être (71) | 14 | 6 |
| 05/04 | Santé mentale, confinement et bien être (89) | 11 | 6 |
| 05/04 | Santé mentale, confinement et bien être (21) | 26 | 6 |
| 07/04 | Utilisation de la WISC V dans le cadre des troubles des apprentissages complexes, approfondissement (25) | 21 | 6 |
| 12/04 | Utilisation de la WISC V dans le cadre des troubles des apprentissages complexes. approfondissement (25) | 17 | 6 |
| 10/05 | Santé mentale, confinement et bien être (89) | 9 | 6 |
| 10/05 | Troubles des fonctions exécutives : quel impact sur les conduites chez l'adolescent (B) | 52 | 3 |
| 04, 08 & 22/11 | A la découverte de la WISC V, dans le cadre des troubles des apprentissages (de la théorie à la pratique) (B) | 12 | 9 |
| 06/12 | Utilisation de la WISC V dans le cadre des troubles des apprentissages complexes (approfondissement) (B) | 14 | 6 |
| | | 259 | 120 |
| | TOTAL | 544 | 233,5 |

2.2) Avec des structures, entreprises ou association

Au total, 945 personnes se sont inscrites à titre individuelle sur une de nos actions, 221h de formation ont été dispensées sur 2022 dans cette catégorie.

| Formations externes 2022 | | | | |
|--|---|------------|------------|------------|
| Contrats | | | | |
| Public : Structures, entreprises, association / Formateurs : Pôle Pluradys | | | | |
| Conférences | | | Nb | Vol |
| 10/02 | Langage oral : Repérer, Dépister pour intervenir précocément (CPB, B) | 20 | 1 | |
| 24/09 | Langage oral : Repérer, Dépister pour intervenir précocément et à bon escient (FemaSco, BFC) | 50 | 1 | |
| 08/10 | Lecture et dyslexie, comment faire? (Médiathèque, 39) | 20 | 1 | |
| 14 et 15/11 | Les dys, c'est quoi (NEOLIA, FC) | 27 | 1,5 | |
| | | 117 | 4,5 | |
| Structures médico-sociales ou sanitaires | | | | |
| 25/01, 10/02 & 21/03 | Les troubles neuro-développementaux (TND) : mieux connaître pour mieux accompagner (RESEDA) | 13 | 26 | |
| 05/05 | Journée "à la rencontre de l'autre" (lycéens, 21) | 60 | 4 | |
| 12/05 | Accueillir un enfant en difficulté d'apprentissage (PRADO, 71) | 16 | 7 | |
| 17/05 | Accueillir un enfant en difficulté d'apprentissage (PRADO, 71) | 12 | 7 | |
| 18,20,25,26,27/07 05/09 24/10 & 30/11 | Accompagner les enfants à besoins spécifiques (TND) : du repérage à l'accompagnement (EMAS, 89 Nord) | 22 | 43,5 | |
| 05/09 & 03/10 | 0-3 ans : Repérer les difficultés de développement et accompagner les familles, sensibilisation (DREETS, 21) | 98 | 6 | |
| 06,07,08,09/09 & 18/11 | Accompagner les enfants TND dans leurs activités musicales et artistiques (Conservatoire, 21) | 13 | 21 | |
| 22/09 | Evaluation des TND chez l'enfant de 0/6 ans -Module 1_Transdisciplinaire (PCO, 39) | 25 | 7 | |
| 29/09 | Evaluation des TND chez l'enfant de 0/6 ans -Module 2_Cognition (PCO, 39) | 14 | 7 | |
| 03/10 et 14/11 | 0-3 ans : Repérer les difficultés de développement et accompagner les familles, sensibilisation (DREETS, 39) | 33 | 6 | |
| 14 et 21/10 | 0-3 ans : Repérer les difficultés de développement et accompagner les familles, sensibilisation (DREETS, 71) | 32 | 6 | |
| 15/11 | Evaluation des TND chez l'enfant de 0/6 ans -Module 5_Médecin (PCO, 39) | 5 | 7 | |
| 24/11 | 0-3 ans : Repérer les difficultés de développement et accompagner les familles, sensibilisation (DREETS, 25-90) | 13 | 6 | |
| 01/12 | Evaluation des TND chez l'enfant de 0/6 ans -Module 3_Moteur et sensoriel (PCO, 39) | 22 | 7 | |
| 05/12 | 0-3 ans : Repérer les difficultés de développement et accompagner les familles, sensibilisation (DREETS, 58) | 35 | 6 | |
| | | 647 | 176 | |
| Sous-traitance autres organismes de formation | | | | |
| 26/01 | Journée des partenaires (INSPE, 21) | 120 | 8 | |
| 31/03 | Rôle de Pluradys et les parcours (IRTESS, B) | 30 | 3 | |
| 05/04, 12/05 & 14/06 | La communication chez les enfants avec TSA (aidants familiaux, CRA, 21) | 6 | 18 | |
| 06/05 & 13/06 | Autisme et Troubles somatiques (aidants familiaux, CRA, 89) | 6 | 2 | |
| 22/11 | Reconnaitre, exprimer et gérer ses émotions (aidants familiaux, CRA, 58) | 9 | 3 | |
| 01/12 | START | 10 | 7 | |
| | | 181 | 41 | |
| TOTAL | | | 945 | 221 |

3) Formations externes avec inscription individuelle, payantes et gratuites

Afin que les professionnels puissent réaliser plus facilement des formations habituellement très éloignées de la région, PLURADYS fait venir des intervenants extérieurs. Ces formations relèvent d'un financement réalisé par les stagiaires, puisque nous sommes ici dans un fonctionnement plus standard d'organisme de formation, avec des inscriptions individuelles et d'une aide financière possible par les OPCO des professionnels.

Nous avons distingué les formations payantes, en présentiel ou en visio et les formations gratuites destinées au grand public.

| Formations externes 2022 | | | | |
|--|--|--|------------|-----------|
| Inscription Individuelle (payante) | | | | |
| Public : Tout public / Formateurs extérieurs ou Pôle Pluradys | | | | |
| Formations présentielles | | | Nb | Vol |
| 06/01 | Habiletés sociales : de quoi parle-t-on? | | 13 | 7 |
| 15/02 | Initiation aux TCC chez l'enfant | | 11 | 21 |
| 24/03 | La cognition mathématique à la lumière de la cognition incarnée : quelles conséquences pour l'évaluation orthophonique | | 9 | 7 |
| 14 & 15/04 | La cognition mathématique à la lumière de la cognition incarnée : comment mener une intervention orthophonique fonctionnelle | | 9 | 14 |
| 04 & 05/05 | VINELAND-II : Evaluation du fonctionnement adaptatif | | 16 | 14 |
| 16/06 | 12ème Colloque Régional | | 159 | 6,25 |
| 15 & 16/09 | Les Groupes d'Entraînement Aux Habiletés Sociales (GEHS) | | 9 | 14 |
| 21/10 | L'intervention orthophonique en langage écrit du jeune adolescent : Concilier une approche systémique, courte et ciblée | | 17 | 7 |
| | | | 243 | 90 |
| Webinaires | | | Nb | Vol |
| 09/03 | Webinaire : Formation TDAH_Parteneriat Ecole | | 50 | 2 |
| 09/03 | Webinaire : Formation TDAH_Démarche diag | | 33 | 2 |
| 10/03 | Webinaire : Formation TDAH_Accompagnement | | 46 | 2 |
| 13/09 | Webinaire: les fonctions exécutives, impact sur le comportement de l'adolescent | | 56 | 2 |
| | | | 185 | 8 |
| TOTAL | | | 428 | 98 |

| Formations externes 2022 | | | | |
|--|--------------------------------|--|------------|-----------|
| Inscription Individuelle (gratuite) | | | | |
| Public : Tout public / Formateurs extérieurs ou Pôle Pluradys | | | | |
| Grand Public | | | Nb | Vol |
| 08/10 | Journée des DYS à Auxerre | | 70 | 3,25 |
| 10,11,12,13 & 14 /10 | Semaine des DYS | | 578 | 11,8 |
| 15/10 | Journée des DYS en Haute Saone | | 50 | 2,75 |
| TOTAL | | | 698 | 18 |

EXPERTISE ET INNOVATION

V.1 Projet accompagnement socio-éducatif des parents : présentation d'une démarche en cours

En 2022 (et jusqu'à mai 2023 – pour une période totale de 5 mois) Pluradys accueille une étudiante éducatrice spécialisée en préprofessionnalisation (IRTESS).

Dans le cadre de son stage, cette étudiante a proposé une expérimentation d'un poste de travailleur social pour accompagner les parents, en lien avec un des projets portés par PLURADYS.

Ce projet repose sur l'autodétermination, la résilience et la parentalité.

Cette proposition d'accompagnement s'adresse aux familles :

- Qui contactent PLURADYS mais qui ne relèvent pas d'un accompagnement par le réseau
- Qui sont en attente du premier rendez-vous d'inclusion à PLURADYS
- Qui viennent de terminer le parcours PLURADYS

Ces familles, si elles le souhaitent, remplissent un premier questionnaire en ligne nous permettant de savoir si elles ont besoin d'accompagnement aussi bien pour remplir un dossier administratif que pour les aider à mettre en place des recommandations et/ou adaptations. Ensuite un premier entretien leur permette d'exprimer leurs besoins, leurs ressentis et des objectifs seront définis. Un deuxième puis un troisième entretien (visites à domicile prévues) seront proposés afin de mener à bien les objectifs d'accompagnement. La première phase de proposition a été envoyée en décembre 2022 (départements 21-39-70-71 afin de limiter les déplacements pour cette expérimentation).

V.2 Mieux vivre avec un trouble des apprentissages



Préparation d'un programme qui sera réalisé en 2023.

Il s'agit d'un accompagnement spécifique des parents d'enfants ayant un trouble des apprentissages qui s'intègre également dans un travail de thèse d'un orthophoniste.

L'objectif de ce programme est **d'améliorer la propre qualité de vie des parents ainsi que celle de leur enfant**. Nous proposons une intervention basée sur le modèle bio psycho social et les concepts d'autodétermination, avec des objectifs mesurables et non en séances itératives, en plaçant l'enfant et ses parents comme co-acteurs de l'intervention.

Les procédures sont ainsi pensées en lien avec un modèle centré sur les objectifs d'amélioration des activités fonctionnelles, qui sont nécessaires à la scolarité, à la vie quotidienne ou de loisirs et qui font ainsi sens pour l'enfant et sa famille car elles recherchent de suite une participation de l'enfant et une

amélioration de ses aptitudes pour y parvenir. L'objectif final vise une meilleure implication dans l'accompagnement et une amélioration de la qualité de vie pour l'enfant et sa famille.

En pratique ce programme se décline sur 7 à 8 séances le samedi matin, en présentiel le plus souvent, avec les enfants et/ou les parents.

L'année 2022 a été consacrée :

- A la construction de ce programme par un comité de pilotage réunissant différents professionnels et un parent « pair-aidant »
- Au recrutement des familles susceptibles de participer au projet.

Deux rencontres en visio ont été réalisées avec les familles afin de leur présenter le projet. A ce jour, nous comptons 7 familles inscrites. **Les séances seront réalisées entre février et mai 2023.**

Ce projet novateur est une expérimentation (financement Lions club Dijon) qui s'inscrit dans une démarche d'Education Thérapeutique du Patient qui sera déposée en 2023.

BILAN FINANCIER

ANALYSE GLOBALE

L'année 2022 est la première année pleine avec un fonctionnement sur les 8 départements de Bourgogne-Franche-Comté (266 parcours) et un nombre d'appels des familles toujours croissant.

Les charges financières sont donc logiquement plus importantes, avec l'augmentation des postes d'indemnités dérogatoires, de frais postaux, d'impression et de secrétariat.

En ce qui concerne l'activité de formation, l'offre a continué d'augmenter pour cette deuxième année. De nombreux webinaires ont été proposés, les demandes de formation externes n'ont cessé d'augmenter. Et au centre de l'activité de formation pour cette année et l'année 2023 : le projet régional de formation/sensibilisation, en partenariat avec la DREETS, concernant le repérage, dépistage, et diagnostic des TND dans les 1000 premiers jours de l'enfant. Les activités prennent donc une place plus importante dans le bilan financier. Une très grande partie de nos formations vise l'amélioration des pratiques des adhérents professionnels c'est-à-dire des acteurs locaux de la région. Ces activités n'ont donc pas vocation à générer des recettes, puisqu'elles font partie du plan d'action financé par l'ARS dans le cadre du CPOM.

Cette année 2022 est marquée par une forte activité associative, tournée vers l'accompagnement des familles : la poursuite des soirées parents, des sports adaptés, des journées des DYS et des nouveautés avec le stage « coup de pouce », le programme d'accompagnement « mieux vivre avec un trouble des apprentissages » et l'accompagnement socio-éducatif des parents. Toutes ces actions sont possibles grâce aux soutiens de plusieurs partenaires : lions club doyen, Caf REAAP, mécénat, ville de Dijon, département de Côte-d'Or, Rotary Luxeuil Vosges Sud...

ANALYSE DETAILLEE

Sont présentés ci-dessous le détail des charges et des recettes. Le bilan comptable complet et détaillé est présenté dans le document fourni par la société CAPEC « Rapport comptable ».

Seuls les postes principaux sont illustrés et commentés ci-dessous.

Coût par département en euros (moyenne 2022) :

| 2022 | 21 | 39 | 58 | 70 | 71 | 89 | 90 | 25 | Moyenne région |
|--------------------|------------|------------|-------------|------------|------------|------------|-------------|------------|----------------|
| Nombre de parcours | 30 | 22 | 22 | 9 | 33 | 28 | 10 | 17 | 171 |
| Réunion* | 470 | 470 | 478 | 535 | 476 | 421 | 576 | 460 | 473 |
| Bilan** | 373 | 434 | 537 | 277 | 406 | 400 | 442 | 240 | 391 |
| total | 843 | 904 | 1015 | 812 | 882 | 821 | 1018 | 700 | 864 |

*Cela comprend l'entretien initial de coordination, la réunion de synthèse pluridisciplinaire et la transmission à la famille

**Cela comprend la part des 70% des bilans non remboursés par la sécurité sociale qui sont pris en charge par PLURADYS

Le cout moyen du parcours diagnostique en 2022 est de 864 euros comprenant la coordination des professionnels et 391 € de tarifs dérogatoires (remboursement des 70% des bilans non remboursés par la sécurité sociale). On note une hausse de 2% par rapport à 2021, imputable à la partie « bilan ». Le coût des réunions par dossier est stable.

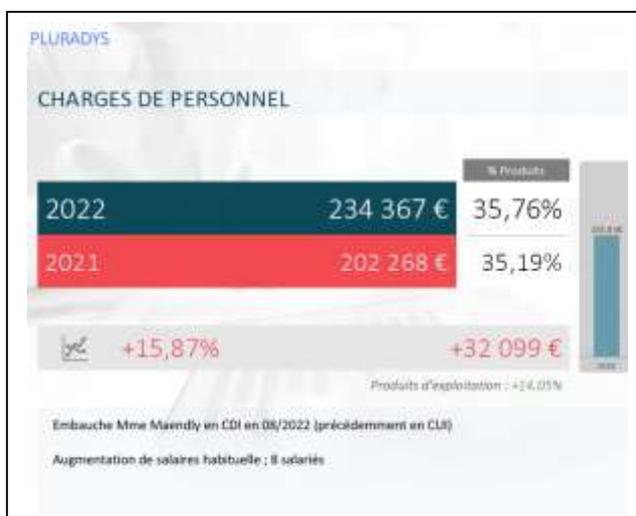
Pluradys dispose d'un bilan global incluant les bilans détaillés du Réseau de Santé, de l'organisme de Formation et des autres actions associatives.

Dépenses

| PLURADYS | | 2022 | |
|---|------------------|------------------|--------------------------|
| CHARGES EXTERNES (DÉTAIL) | | | |
| | 2022 | 2021 | Evolution |
| Fournitures consommables | 13 879 € | 14 315 € | -436 € -3,05% |
| Sous-traitance | 499 € | 475 € | +24 € +5,05% |
| Locations, Charges locatives <small>Hausse location salle</small> | 22 560 € | 21 589 € | +971 € +4,5% |
| Entretien, Réparations | 2 315 € | 2 399 € | -84 € -3,5% |
| Primes d'assurance <small>Régul RCP N-1</small> | 2 748 € | 4 613 € | -1 865 € -40,43% |
| Intermédiaires et honoraires <small>Hausse indemn réseau + formation 43 K€</small> | 298 040 € | 235 922 € | +62 118 € +26,33% |
| Informations et communications | 9 753 € | 10 304 € | -551 € -5,35% |
| Déplacements, Réception | 8 601 € | 4 468 € | +4 133 € +92,5% |
| Frais postaux, Télécom. | 13 250 € | 11 655 € | +1 595 € +13,69% |
| Frais bancaires | 589 € | 520 € | +69 € +13,27% |
| Autres services extérieurs | 3 349 € | 3 824 € | -475 € -12,42% |
| TOTAL | 375 584 € | 310 084 € | +65 500 € +21,12% |

Comptes de dépenses 2022 – Poste comptable 62 (Autres services extérieurs)

| | |
|---|-----------|
| Honoraires. Prestations extérieures | 7 963 € |
| Indemnités liées au parcours | 121 120 € |
| Indemnités autres des Equipes Ressources Réseau-ERR | 7 200 € |
| Autres indemnités (mission, formation) | 71 029 € |
| Bilans | 90 729 € |
| Frais postaux + tél | 12 250 € |
| Autres | 19 135 € |



Recettes

Pluradys (Réseau de Santé + Formation + Association)

| SOURCES DE FINANCEMENTS | 2022 |
|---------------------------------|------------------|
| Subventions d'exploitation* | 488 056 € |
| Cotisations | 19 854 € |
| Reprises sur provisions | 4 591 € |
| Prestations de service et autre | 65 442 € |
| TOTAL | 557 944 € |

*Détails des subventions d'exploitation :

ARS : 446 000 €

Région : 28 472 €

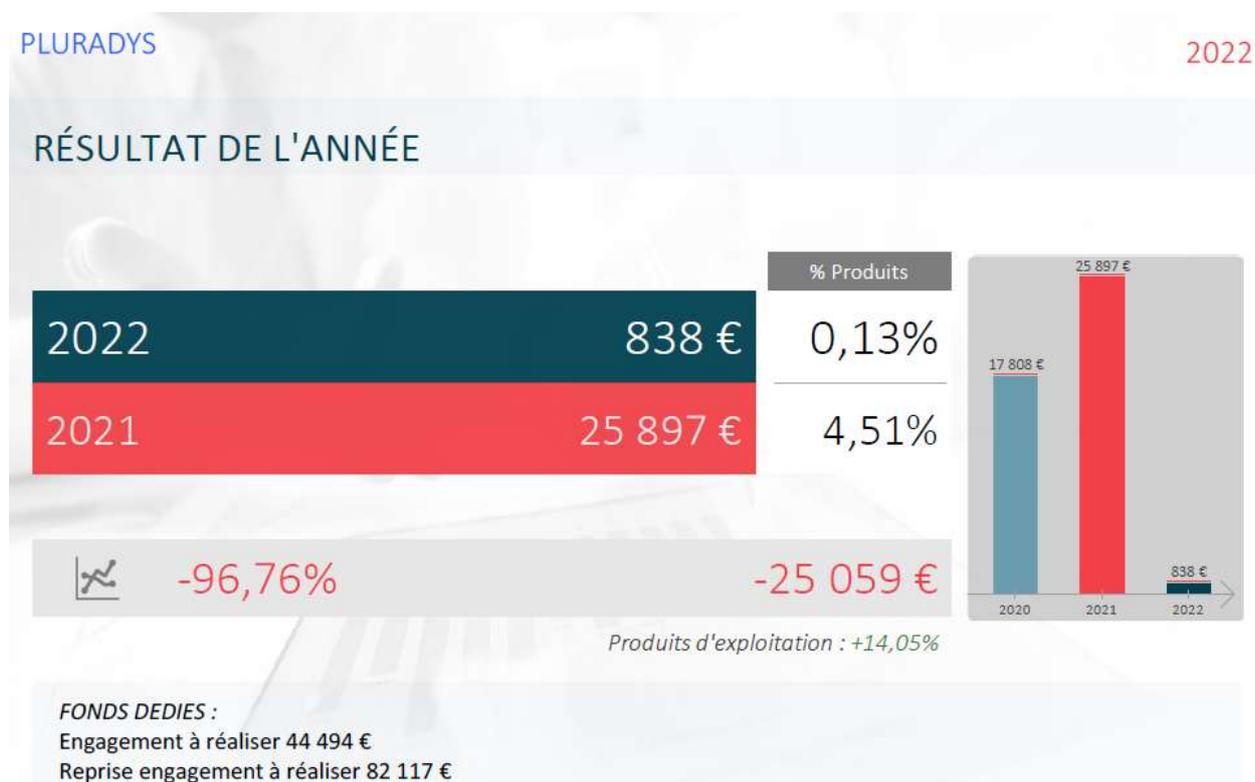
REAAP: 5 927 €

Conseil départemental 21 : 0500 €

Banque Populaire : 500 €

Aide à l'embauche : 2 657 €

Analyse des résultats de l'exercice



Résultats comptables :

Pluradys "Réseau de santé" : - 34 110 €

Pluradys "Formation" : +20 678

Pluradys « Association » : + 14 269 €

Résultat global : 838 €

Analyse des résultats de l'exercice

La réalisation complète de l'activité sur les 8 départements de BFC et les charges salariales en augmentation (fin d'une aide à l'embauche, hausse des salaires indexée à la hausse du SMIC à 4 reprises en 2022) amènent un déficit de la partie « réseau », tout juste compensé grâce aux activités « formation » et « association ».

En effet, les activités formation ont nettement augmenté, principalement en lien avec les actions de formation régionale dans le cadre de la politique de 1000ers jours financée par la DREETS et les actions d'appui auprès des PCO ou le développement des webinaires pour l'amélioration des pratiques professionnelles. Or ces activités ne sont pas génératrices de recettes.

Enfin, les actions associatives, innovantes en termes de proposition d'accompagnement pour les parents et les enfants sont financées principalement par du mécénat, avec des coûts calculés au plus juste.

Au total, l'association Pluradys ne cesse d'innover et de proposer des solutions d'accompagnement pour les familles, de coordination et d'appui pour les professionnels, avec des contraintes budgétaires fortes, mais qui restent néanmoins maîtrisées dans l'exercice comptable global annuel.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2022 est la première année de fonctionnement à plein régime sur **les 8 départements de Bourgogne-Franche-Comté (266 parcours) et un nombre d'appels des familles toujours croissant (859)**.

Si les charges financières ont nettement augmenté (+21%), ce n'est pour autant pas en lien avec les dépenses du parcours diagnostiques, qui elles restent bien stables (+2%), mais en lien avec l'augmentation des charges salariales, les salaires étant indexées sur le SMIC, qui a augmenté à 4 reprises sur cette année 2022. Ainsi, le déficit budgétaire de la partie « réseau » est conséquent, tout juste compensé grâce aux activités « formation » et « association ».

En ce qui concerne l'activité de formation, l'offre a continué d'augmenter pour cette deuxième année. De nombreux webinaires ont été proposés, les demandes de formation externes n'ont cessé d'augmenter, en particulier les formations d'appuis auprès des Plateforme de Coordination et d'orientation et le projet régional de formation/sensibilisation, en partenariat avec la DREETS et le comité de pilotage régional TND piloté par Pluradys, concernant le repérage, dépistage, et diagnostic des TND dans les 1000 premiers jours de l'enfant.

Une très grande partie de **nos formations vise ainsi l'amélioration des pratiques des adhérents professionnels c'est-à-dire des acteurs locaux de la région**. Ces activités n'ont donc pas vocation à générer des recettes, puisqu'elles font partie du plan d'action financé par l'ARS dans le cadre du CPOM ou de subventions spécifiques (DREETS).

Enfin, cette année 2022 est marquée par une **très forte activité associative, tournées vers l'accompagnement des familles** : l'augmentation des soirées parents (une cinquantaine), des sports adaptés, des journées des DYS et des innovations avec le stage « coup de pouce », le programme d'accompagnement « mieux vivre avec un trouble des apprentissages » et l'accompagnement socio-éducatif des parents. Toutes ces actions sont possibles grâce aux soutiens de plusieurs partenaires : lions club doyen, Caf REAAP, mécénat, ville de Dijon, département de Côte-d'Or, Rotary Luxeuil Vosges Sud... Ces actions associatives, innovantes en termes de proposition d'accompagnement pour les parents et les enfants sont basées sur les concepts d'autodétermination et une approche bio psycho sociale, afin d'agir sur la qualité de vie des enfants et leurs parents, via des objectifs ciblés et fonctionnels. Le déploiement de ces actions d'accompagnement sera à l'étude pour 2023 notamment dans le cadre d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient et plus globalement comme pistes de redéploiement pour le prochain CPOM.

Au total, l'association Pluradys ne cesse d'innover et de proposer des solutions d'accompagnement pour les familles, de coordination et d'appui pour les professionnels, avec des contraintes budgétaires fortes, mais qui restent néanmoins maîtrisées dans l'exercice comptable global annuel.

ANNEXES

- 1) PLURADYS : Quel projet associatif ? - p 55
- 2) Modalités de fonctionnement de PLURADYS - p 57
- 3) Critères d'inclusion et d'orientation PCO – PLURADYS – p 62

PLURADYS : Quel projet associatif ?

PLURADYS a pour vocation d'optimiser le parcours diagnostique et l'accompagnement des enfants présentant des difficultés multiples dans le domaine des apprentissages et /ou du développement.

La raison d'être de l'association Pluradys repose sur la volonté :

- d'apporter à chaque enfant, quelles que soient ses difficultés, le bien être auquel tout individu aspire,
- de lui donner le temps et les opportunités de progrès,
- de lui permettre de développer ses talents particuliers, d'exprimer le meilleur de lui-même.
- Se découvrir et s'épanouir, au-delà de ses difficultés plurielles, pour trouver sa place dans un lieu de vie de proximité puis dans la société de demain.

Nous croyons que chaque enfant présente un potentiel de développement et qu'il est du devoir de la société de lui permettre d'y accéder.

Nous croyons que ces enfants aux difficultés plurielles obligent la société à s'interroger, s'adapter, se mobiliser pour accueillir cette différence, l'accepter, en tenir compte et ainsi devenir meilleure.

Nous croyons que ces enfants et le témoignage de leurs familles sont une richesse pour la société, dans ce qu'ils apportent de différences.

Notre projet s'appuie sur la construction de prises en charge mobilisant énergie et compétences nourries d'alliances et de décroisements entre les professionnels de différents secteurs professionnels, quel que soit leur mode d'exercice (hospitalier, institutionnel, libéral) impliqués auprès des enfants : social, santé, éducation. Ces professionnels sont appelés à œuvrer ensemble, à la mise en œuvre de projets de vie transversaux, pour le bien être global de l'enfant au sein de sa famille, dans une ambition d'atteindre une autonomie sociale. Ce travail se base sur une coopération entre les parents et les professionnels, et doit reposer sur une communication claire, authentique et transparente, dans le respect du secret professionnel partagé.

Cette vision nous amène à agir autour des missions suivantes :

- Optimiser les actions des professionnels par l'information, la formation, le décroisement des acteurs, dans une vision transdisciplinaire, pour construire des projets individualisés.
- Accompagner, soutenir les enfants présentant plusieurs difficultés associées et leurs familles,
- Accompagner les parents en leur offrant des outils leur permettant d'être mieux associés à la scolarité de leur enfant.
- Etre partenaire, accompagner les institutions, les associations et plus généralement les acteurs locaux dans la mise en place de leurs projets à destination des enfants en difficulté
- Etre partenaire de la recherche scientifique, dans une démarche d'évolution permanente des pratiques.

Buts :

PLURADYS distingue 2 grands champs de compétences :

- la formation, l'information, la prévention destinées aux familles et professionnels dans le domaine des troubles des apprentissages et du développement chez les enfants
- la coordination des professionnels afin d'optimiser le parcours diagnostique des enfants présentant des difficultés dans le domaine des troubles des apprentissages et du développement

Il s'agit ainsi d'éclairer familles et professionnels sur les troubles diagnostiqués, en apportant une meilleure compréhension de l'enfant, et en proposant des stratégies d'accompagnement les plus pertinentes et adaptées possibles, dans le contexte où vit l'enfant.

Fonctionnement :

Pour ce faire, l'association se dote d'un conseil d'administration, d'un bureau, dont les rôles respectifs et les liens avec les ressources salariées sont définis dans le document joint.

Elle donne une place aux familles en permettant une mobilisation collective des parents sur un axe de solidarité et d'entraide.

Objectifs 2014 - 2017

Etant donné cette vision et les missions attribuées, PLURADYS se donne comme objectifs stratégiques pour les 3 années à venir de :

- Pérenniser la situation économique de l'association et améliorer l'organisation interne de l'association
- Structurer et dynamiser la vie associative, et clarifier ainsi notre image
- Sensibiliser les familles et former les professionnels de la petite enfance au repérage précoce

Ces objectifs se déclinent comme décrit dans un document annexe.

Modalités de fonctionnement de l'association PLURADYS

Préliminaire : ce document a été élaboré dans le cadre de la rédaction du projet associatif dont il est parti intégrante. Il vise à améliorer le fonctionnement et la coopération des instances qui participent à la gouvernance de l'association : Conseil d'administration, Bureau, Direction opérationnelle. Il a été officiellement adopté par le Conseil d'administration en date du 19/09/2013.

L'Assemblée générale :

- Elle se prononce sur la gestion du Conseil d'administration et la situation morale et financière de l'association présentée par le Président et le Trésorier.
- Elle se prononce sur les orientations et priorités d'action proposées par le Conseil d'administration.
- Elle émet des propositions en termes de développement, de nouveaux partenariats, nouveaux adhérents. Les adhérents, professionnels et parents, bénéficiaires, peuvent ainsi assurer leur représentativité.
- Elle procède au renouvellement des membres du Conseil d'administration.
- Elle peut se réunir en session extraordinaire dans les cas prévus par les statuts de l'association.

Le Conseil d'administration :

Les missions du Conseil d'administration :

- Définir / valider les orientations essentielles de la vie de l'association et de son développement (existence d'un projet associatif actualisé comprenant des buts et une stratégie formalisés) et s'assurer que ces orientations sont conformes aux valeurs de l'association, à ses statuts, aux lois et règlements en vigueur et pertinentes au regard des besoins de la société sur le territoire d'action de l'association.
- Garantir la bonne administration et la pérennité de l'association
- Garantir la qualité de la représentation institutionnelle de l'association
- Rendre compte de sa gestion à l'assemblée générale et lui proposer les orientations essentielles de la vie de l'association et de son développement.

Les fonctions du Conseil d'administration :

Pour remplir ses missions, le Conseil d'administration doit exercer les fonctions suivantes :

- Définir / Valider une stratégie (à 3 ans) actualisée régulièrement ce qui implique une réflexion prospective et une démarche d'évaluation.
- Définir/Valider la stratégie de communication de l'association et décider de la mobilisation des moyens nécessaires à sa mise en œuvre.
- Analyser et comprendre le contexte et les enjeux de son action.
- Prendre des positions sur l'évolution du contexte de l'association en réponse à des sollicitations diverses (Sollicitations de partenaires, environnement législatif et réglementaire, Fédération nationale, organes de presse...).
- Valider annuellement les budgets et les programmes d'actions.
- Contrôler annuellement l'exécution des budgets et des programmes.
- Évaluer la qualité et la pertinence des actions de l'association et de ses représentations institutionnelles au regard du projet associatif.
- Élire le Bureau de l'association.

- Définir les missions et attributions du directeur.
- Formaliser les délégations accordées au Directeur et aux membres du Conseil d'administration.

Le rôle des administrateurs :

L'association attend de ses administrateurs une implication qui se traduise notamment par :

- une participation assidue aux réunions du Conseil d'administration
- une participation effective aux prises de décisions du Conseil d'administration
- un regard sur le fonctionnement de l'association éclairé par leur expérience, leur expertise, leurs connaissances et points de vue.
- une disponibilité pour être une personne ressource en termes de compétences, d'idées, de réseau, de propositions, de connaissances...

Cette liste n'est pas limitative, les administrateurs peuvent bien sûr remplir d'autres rôles, de façon permanente ou temporaire, selon leurs possibilités et par délégation du conseil d'administration :

- animation de commissions ou de groupes de travail
- préparation d'un événement particulier
- représentation de l'association
- participation aux travaux de la fédération au plan national ou régional
- etc.

Le CA aura le souci d'utiliser au mieux toutes les compétences des administrateurs et de favoriser une participation active de ses membres à la réalisation de ses missions en leur confiant des tâches précises.

Un administrateur pourra par exemple être délégué à la communication de l'association. Il sera chargé de faire au Bureau toute proposition relative à l'élaboration de la stratégie de communication de l'association et d'animer tout groupe de travail sur ce thème. Un autre pourra se voir confier l'animation de la vie associative, un autre la représentation de l'association dans telle ou telle instance, ou l'étude d'une question particulière, un parent assurer le lien avec les familles...

Les besoins du CA pour remplir son rôle :

- Une information pertinente et ciblée sur la vie, les activités et l'évolution du contexte de travail de l'association
- Du temps pour réfléchir et pour échanger.
- Travailler à partir de propositions informées et motivées
- Travailler en dehors de l'urgence. La temporalité du travail du CA est le moyen terme. C'est lui qui assure que l'ensemble de l'association ne sombre pas dans un fonctionnement réactif uniquement conditionné par les exigences et les sollicitations du quotidien.
- Valoriser le rôle des administrateurs en insistant sur le fait que la responsabilité propre du CA est de prendre des décisions stratégiques.

Modalités de fonctionnement du Conseil d'administration :

Les modalités de fonctionnement doivent privilégier l'exercice des missions et fonctions essentielles du Conseil d'administration. La disponibilité des administrateurs est réduite, les temps de réunion doivent donc être préparés et conduits de façon à permettre au Conseil d'administration de traiter les questions et prendre les décisions qui lui reviennent en propre dans le temps dont il dispose sans se laisser distraire par les questions annexes ou qui ne sont pas strictement de son ressort.

Dans ce but, l'ordre du jour des réunions du CA est établi par le Bureau au moins 15 jours avant la réunion. Cet ordre du jour attribue une durée à chaque question à traiter. Il est adressé aux membres avec les documents annexes et les documents d'informations au moins 8 jours à l'avance.

Dans toute la mesure du possible, chaque question à débattre est préparée par au moins un membre du Conseil qui est chargé :

- d'étudier la question et d'élaborer une proposition (seul ou dans le cadre d'une commission, groupe de travail, groupe d'amélioration...)
- de présenter au Conseil la question à débattre et sa proposition qui sert de base au travail du CA.

Ce type de fonctionnement invite le Bureau à proposer au CA un programme de travail annuel dans la mesure du possible.

Le Bureau

Il est composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Trésorier(e), d'un(e) Secrétaire [et d'un(e) Vice-président(e)] qui sont élus par le Conseil d'administration après le renouvellement du Conseil par l'Assemblée Générale annuelle.

Les missions du Bureau :

- Assurer l'interface entre le CA et l'exécutif de l'association
- Assurer la continuité du fonctionnement de l'association en organisant la préparation des décisions du CA, en s'assurant que les décisions du CA sont mises en œuvre et en prenant les décisions nécessaires pour cela en fonction de l'actualité.
- Représenter l'association auprès des tiers (politiques, associations, partenaires, personnes diverses) selon les mandats et les besoins.
- Participer, à la demande de la Direction, à la gestion du personnel : embauches, départs, et problèmes ponctuels importants que la Direction ne pourrait pas gérer seule.

Les fonctions du Bureau :

- Se tenir au courant de l'actualité de l'association. Suivre tout ce qui se fait d'important au sein de l'association. Suivre l'évolution des dossiers en cours et des budgets.
- Aider, accompagner et contrôler l'action de la Direction
- Donner au CA les informations dont il a besoin.
- Organiser la préparation des orientations à présenter au CA
- Choix des thèmes à approfondir par le CA avec une échéance.
- Préparer l'ordre du jour et les réunions du CA afin qu'il puisse statuer en connaissance de cause.
- Se tenir au courant de l'actualité des fédérations et de l'évolution du contexte politique, législatif et réglementaire.
- Organiser la représentation de l'association auprès des tiers

Le rôle propre du Président :

- exercer la responsabilité légale et administrative de l'association
- représenter légalement l'association
- garantir le bon fonctionnement du Bureau et du Conseil d'administration
- présider l'Assemblée générale annuelle et présenter le rapport moral.

Le rôle propre du Trésorier :

- garantir la qualité et la légalité de la gestion comptable et financière de l'association
- présenter le rapport financier à l'A.G.

Le rôle propre du Secrétaire :

- garantir « la mémoire » de la vie du CA et du Bureau.

- garantir le respect des procédures.

Le rôle propre du Vice-président *[si possible et pertinent]*:

- animer les réunions du CA
- développer, animer, et garantir la qualité de la vie associative

Modalités de fonctionnement du Bureau :

Le Bureau se réunit toutes les 6 semaines avec la Direction pour remplir ses fonctions 1 et 2. A l'issue de ces réunions, les informations jugées pertinentes sur la vie de l'association et les décisions éventuellement prises sont adressées aux membres du CA par le Secrétaire.

Le Bureau définit au moins 15 jours avant chaque CA pour établir l'ordre du jour.

Le Bureau se réunit également autant que de besoin sur convocation du Président pour remplir ses différentes missions et fonctions. Le Président dirige les réunions de Bureau. L'ordre du jour est établi avant chaque réunion. Chaque membre du Bureau peut demander l'inscription d'un point à l'ordre du jour. Un compte-rendu synthétique de chaque réunion du Bureau est établi par le Secrétaire et transmis aux membres du CA si le Bureau l'estime pertinent.

Les Besoins du Bureau pour remplir ses missions et fonctions :

A l'occasion des temps de travail mensuels avec la Direction, le Bureau a besoin de disposer des informations suivantes :

- bref rapport d'activités du mois écoulé
- point sur les questions relatives au personnel
- point sur l'évolution des partenariats
- questions en cours et à venir
- et trimestriellement, un point financier.

La direction opérationnelle :

La direction opérationnelle de l'association revient au Directeur(trice) dont les missions et fonctions sont définies ci-après.

Les missions de la Direction :

- Garantir au quotidien, en coordination avec le Bureau, le respect du projet associatif qui définit l'action collective décidée par les instances politiques de l'association.
- Mettre en œuvre les orientations définies par le Bureau et le Conseil d'administration pour conduire l'action de l'association et prendre pour cela toutes les initiatives nécessaires pour les mener à bien et en garantir la qualité.
- Assurer l'encadrement des salariés de l'association et assurer la gestion des ressources humaines.
- Rendre compte régulièrement au Bureau et au CA de l'exécution de l'ensemble des actions engagées.
- Assurer, en concertation avec les membres du Bureau, la représentation de l'association auprès de ses partenaires publics et institutionnels.
- Assurer, en concertation avec le Président ou un membre du conseil délégué, le lien avec les différentes instances des Fédérations dont l'association est adhérente ou auxquelles elle souhaite être représentée.

- Proposer au Bureau de nouvelles actions à partir de ce que les militants, les salariés, et les partenaires font remonter du terrain et du public mettre en forme toute proposition de développement de l'action de l'association sur proposition du Bureau pour examen et décision en Conseil administration.
- Participer au Conseil d'administration

Les Fonctions de la Direction :

- Organiser la gestion administrative de l'association de manière à garantir son efficacité et sa conformité aux règles en vigueur, aux attentes des partenaires et du CA.
- Organiser la gestion financière de l'ensemble des actions et activités conduites par l'association notamment par l'élaboration, le suivi et le contrôle permanent des budgets.
- Mettre en œuvre les moyens adaptés pour rendre compte aux membres du Bureau de l'exécution de ses missions et de l'ensemble des actions engagées.
- Rechercher les financements à même d'assurer la pérennité et le développement des actions nécessaires à la concrétisation du projet associatif de l'association.
- Organiser et contrôler le travail des salariés pour la mise en œuvre concrète des orientations et priorités d'action définies par le Conseil d'administration et veiller à la mise en place et à l'adéquation des moyens nécessaires à la réalisation des projets.
- Faire des propositions au C.A. en vue de l'élaboration d'une stratégie de communication et mettre en œuvre la stratégie de communication définie par le Conseil d'administration. Dans ce cadre, faire des propositions au Conseil d'administration pour décliner localement, les actions de communications promues par les instances nationales ou régionales de la Fédération.
- Assurer la gestion des ressources humaines conformément aux règles en vigueur et proposer les actions de formation à développer auprès des salariés et des militants bénévoles.
- Assurer la bonne gestion des matériels de l'association.
- Préparer, en concertation étroite avec la Présidente, les réunions des instances décisionnelles (Bureau – Conseil d'administration - Assemblée Générale).
- Répondre aux demandes du Conseil d'administration sur la mise en œuvre de projets spécifiques (études – prospection...).

Les Besoins de la Direction :

Par rapport au CA :

- Hiérarchiser ses missions des orientations et des priorités clairement définies.
- Préciser ses délégations par écrit

Par rapport au Bureau :

- Un temps de supervision régulier avec le Bureau.
- En cas de besoin un temps de travail exceptionnel à la demande de la Direction ou de la Présidente.

Critères d'orientation entre PCO et PLURADYS

- 1- **Enfant « Vierge » de toute démarche avec plainte dans des domaines multiples ou domaine isolé actuellement non pris en charge par les caisses d'assurance maladie :**
 - ⇒ Les secrétaires de Pluradys donnent l'information aux parents relatives à la PCO de leur département, en les dirigeant vers le médecin traitant.
 - ⇒ Rédaction d'un courrier mail ou postal pour la famille et pour le médecin traitant avec le site pour télécharger le livret de repérage PCO

- 2- **Enfant « Vierge » de toute démarche avec plainte dans domaine langage isolé :** Réorienter vers alloortho.com

- 3- **Déjà un ou des professionnels intervenants mais sans diagnostic ou isolés, sans coordination et sans pluridisciplinarité :**
 - ⇒ Orienter sur PCO pour ne pas priver d'interventions précoces. La PCO pourra alors s'appuyer sur le parcours diagnostique Pluradys si la situation leur semble d'emblée complexe ou solliciter Pluradys par la suite (cas de figure n° 4)
 - ⇒ Pluradys adresse courrier mail ou postal pour la famille et pour le médecin traitant avec le site PCO pour télécharger le livret de repérage.

- 4- **Déjà des professionnels intervenants au sein d'une institution ou équipe pluridisciplinaire coordonnée :**

Eligible d'emblée au Parcours Pluradys

- 5- **Enfant suivi par PCO mais critère de complexité (cf HAS) :**
 - ⇒ Eligible d'emblée au Parcours Pluradys
 - Accord parental : la famille contacte PLURADYS
 - Transfert de la fiche de consentement pour Transmission des éléments du dossier : par accès à la plateforme numérique Pluradys.
 - Temps de concertation avec le coordinateur de la PCO et un des membres ERR du binôme avant l'EIC
 - Poursuite des interventions de la PCO durant le parcours diagnostique de niveau 2. Donc invitation du coordinateur de la PCO à la synthèse Pluradys.
 - Puis à l'issue du Parcours PLURADYS, possibilité de renvoyer à la PCO, décision selon les conclusions de la synthèse (par exemple, dans l'attente de réponse si dossier MDPH).